Ateliers de généalogie

fil-guide utilisable en auto-formation

2. La recherche généalogique

Ce document a été créé par l'Atelier Généalogie de la médiathèque d'Auvers-sur-Oise.
L'utilisation non commerciale en est libre et n'engage pas la responsabilité de la médiathèque.



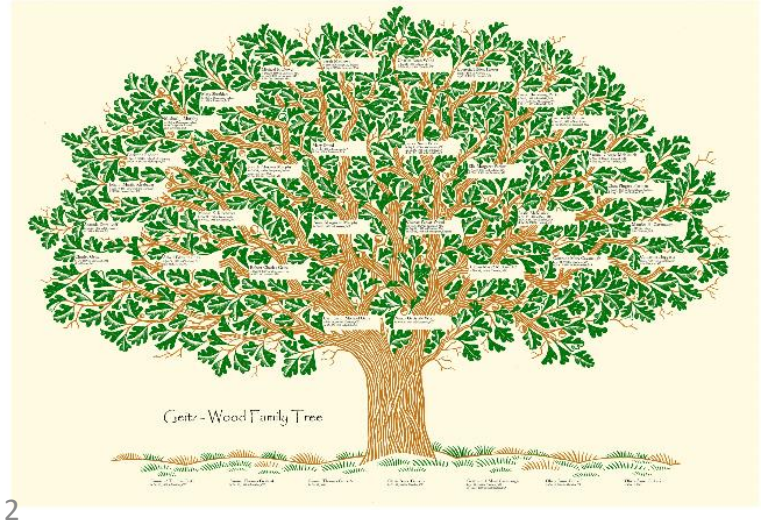

Utilisation d’un fil-guide

Les fils-guides sont des diaporamas de diapositives. Les fichiers sont au format ppsx ou pdf. Les fichiers au format ppsx peuvent contenir une narration vocale et être consultés via les visionneuses courantes. Vous pouvez contrôler le défilement des diapositives

1. Passer à la **diapositive suivante**, ou revenir à la précédente: **clic ou flèches de direction**,
2. Aller à une **autre diapositive** : Par **clic sur un lien** ,
3. Consulter un **document d’accompagnement** : Par **clic sur un lien**,
4. Aller vers un **site internet** : Par **clic sur un lien**,
5. **Quitter** le fil guide : touche d’échappement (**esc, échap**) ou fermeture de la fenêtre

Un lien, dit lien hypertexte, est un texte souligné de couleur bleue, puis violette une fois sollicité. Le mot retour est aussi un lien hypertexte qui permet de revenir à la diapositive qu’on avait quittée pour une autre non consécutive.

Pour revenir au fil guide, dans les cas 3 et 4, il suffit de revenir à la fenêtre du fil guide.

Les ateliers généalogie de la médiathèque

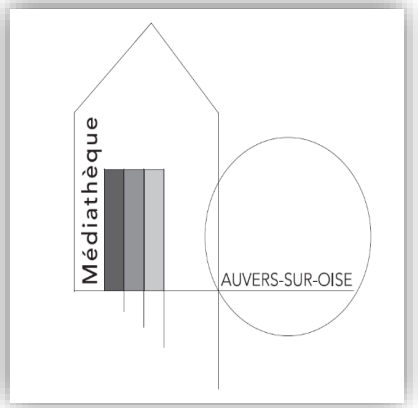

- **1 : Démarrer sa généalogie**
  Prérequis : Aucun Durée : 1h30
- Qu'est-ce que la généalogie ? Pour qui, pour quelles satisfactions ? Comment commencer ? Où et comment chercher ? Comment s'organiser et partager ? Quels outils, quelles aides ?

2 : la recherche généalogique

Prérequis : Vouloir commencer sa recherche. Durée : 1h30

- La collecte des souvenirs et des témoignages. La recherche dans les actes paroissiaux, les actes d'état-civil et les autres sources d'information. Un peu de méthode.

3 : Plus de méthode et des outils

Prérequis : Avoir commencé sa recherche. Durée : 1h30

- Classer et mettre en forme ses archives. Les outils internet de généalogie, les associations, les revues dédiées à la généalogie, les logiciels outils ...

La collecte des souvenirs et des témoignages

- La recherche des documents officiels: Livrets de famille, cartes d'identité, cartes électorales, passeports, livrets militaires, diplômes, copies d'actes notariés, …
- Les documents privés: Lettres, faire-part, carnets d'adresse, journaux intimes, généalogies existantes, photos, …
- Interroger les proches, et en priorité les doyens,
- Visiter les cimetières de famille,
- *Attribuer un niveau de fiabilité aux éléments collectés, les documents privés, les témoignages peuvent être erronés, même s'ils sont sincères.*



La consultation et la collecte des actes

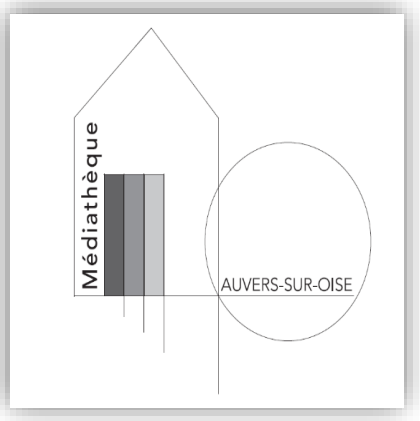

- Remonter d’acte en acte,
- S’assurer que les filiations sont fiables
- Conserver une copie de chaque acte, ou le « sourcer » (conserver toutes les informations permettant de le retrouver facilement).
- Attribuer un niveau de fiabilité à l’acte
  - Non fiable, contestable (oui dire, document non officiel), fiable (document officiel), incontestable (preuve historique ou matérielle), impossible à qualifier, indéterminé
  - Pour cela, ne pas se fier aux retranscriptions sans vérifier

Les actes d'état-civil

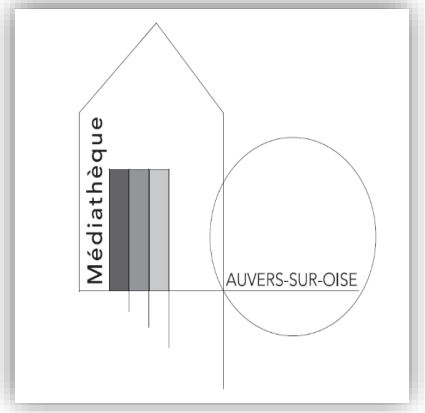

- **En deux exemplaires : l'original et son double**
  - un conservé à la mairie
  - l'autre déposé dans les greffes puis remis aux archives départementales
- Au-delà de 150 ans (voire 100 ans) → Archives départementales
- Les actes de naissance et de mariage sont communicables passé un délai de 75 ans après la clôture du registre. Si l'intéressé est décédé, ce délai est ramené à 25 ans à compter de la date de décès (*cf.* **loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008**).
- Les actes de décès sont communicables à tout requérant, sans délai.
- Les mairies établissent et conservent des tables décennales

Dates repères pour la généalogie

La consultation et la collecte des actes en mairie

- Peu de mairies ont des archives numérisées accessibles par internet
- Se rendre sur place ou faire la demande par courrier
  - Normalement prouver son lien de parenté
  - Attention aux possibilités d'accueil, aux possibilités de faire des copies
  - Les mairies n'ont pas d'obligation de faire des recherches
  - Modèles de lettres: http://www.guide-genealogie.com/guide/modeles_lettres.html

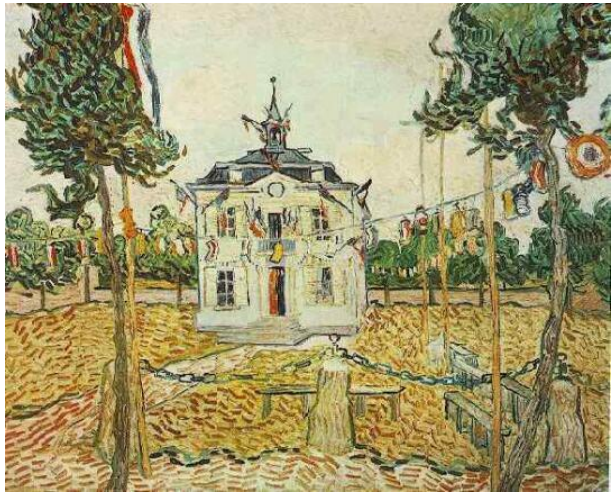

La consultation et la collecte des actes aux archives départementales

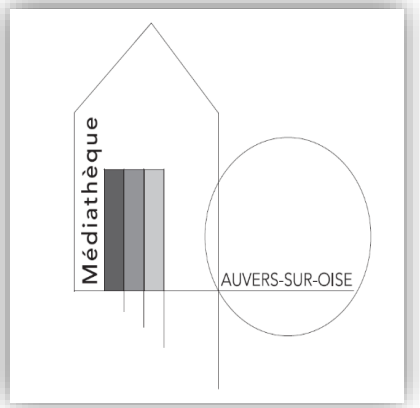

- On peut consulter sur place (salles de lecture)
  - Libre et gratuit
  - Heures d'ouverture suffisamment larges
  - Personnel compétent
  - Cependant se renseigner au préalable
- Consultation par internet
  - Voir exemple d'accès à un registre d'Auvers sur Oise
  - Navigation dans le registre à l'aide d'une visionneuse
  - La visionneuse n'est pas la même dans tous les départements
  - Télécharger une partie du document ou faire des captures d'écran, selon les capacités de la visionneuse
- Les archives n'effectuent ni recherche, ni copie d'actes
- Autres documents: Archives notariales, recensements, matricules, …

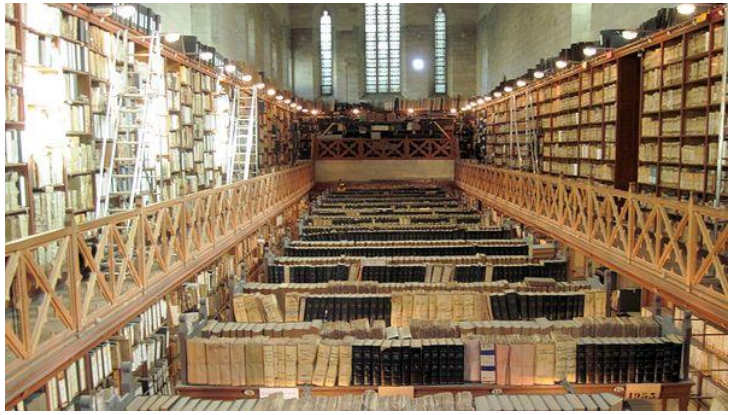

les actes d'état-civil

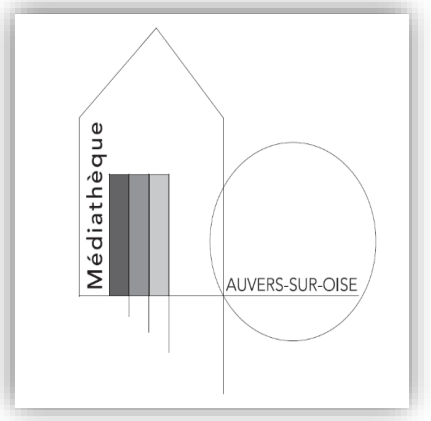

- Le plus riche en informations: L'acte de mariage
- Le moins riche: l'acte de naissance
- L'acte de décès
- Les mentions marginales
  - Reconnaissance d'un enfant
  - Rectification d'état-civil
  - Divorce sur actes de mariage et de naissance des époux
  - Mariage sur acte de naissance des époux,
  - …
- Les tables décennales ou annuelles

La recherche dans les actes paroissiaux

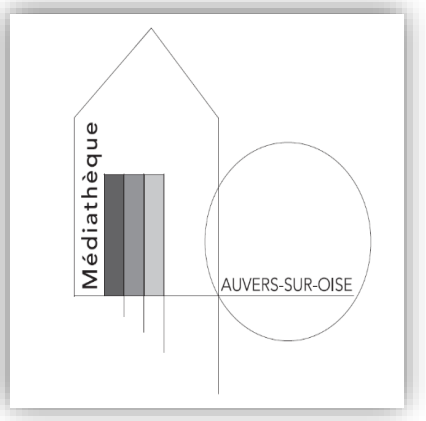

- Actes de mariage
- Actes d'inhumation ou de sépulture
  - L'acte est plus attaché à témoigner des sacrements dispensés au défunt qu'à fournir des informations permettant d'identifier incontestablement celui-ci.
  - En général, le défunt est inhumé le lendemain ou le jour-même. Le jour du décès n'est pas toujours précisé.
- Actes de baptême
  - En général, l'enfant est baptisé le jour-même ou le lendemain. Le jour de naissance n'est pas toujours précisé.
- Tables: Alphabétiques ou abécédaires ou chronologiques.

Examen d’actes

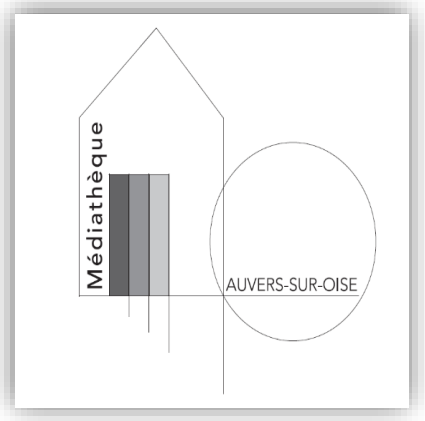

- Actes de mariage
- Actes de décès, inhumation ou sépulture
- Actes de naissance et baptême
- Tables: Exemples

Les autres sources d'information

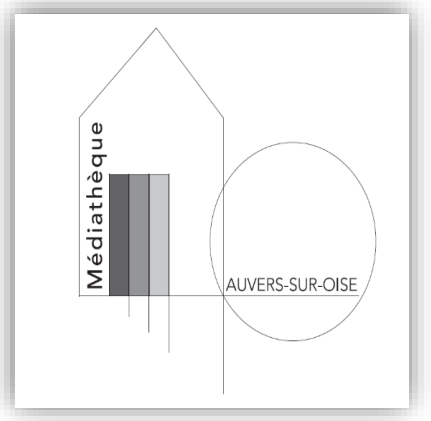

- Les recensements
- Les bulletins des lois (ancien Journal Officiel)
  - Naturalisations, changements de noms, attributions de pensions, …
- Les actes notariés
  - *Les documents intéressant le généalogiste sont principalement les contrats de mariage, les testaments et les inventaires après décès.*
- Les registres militaires
- Pour des recherches spécifiques: protestants, juifs, migrants, …

Un peu de méthode pour rechercher

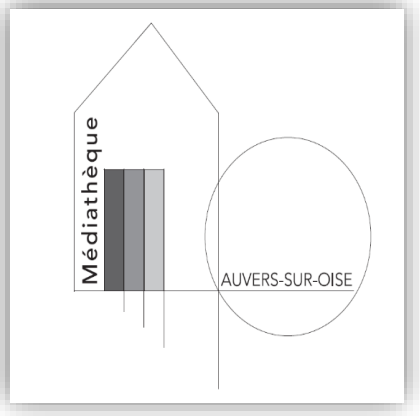

- La variabilité des patronymes
  - L'orthographe des noms propres a de tout temps varié, certains se déformant plus que d'autres. Il n'existait pas de règle écrite, et les scribes écrivaient de façon phonétique.
    - Exemple: De Luchat, Deluchat, Luchat (nom originaire du lieu Luchat)
    - Exemple : Moreau, Mauraux, Moraud, Maureau, …
  - La France est majoritairement rurale, la population ne sait pas lire ni écrire, peu d'hommes et de femmes signent.
  - Le curé ou l'officier d'état civil peut écrire le nom avec une orthographe différente, deux fois sur le même acte.
  - Deux individus avec le même nom ne sont pas forcement de la même famille. Les noms peuvent se ressembler aujourd'hui et avoir été totalement différents il y a quelques siècles.
  - Une famille a pu migrer et faire évoluer le nom pour s'adapter aux spécificités régionales ou du pays.

Un peu de méthode pour rechercher

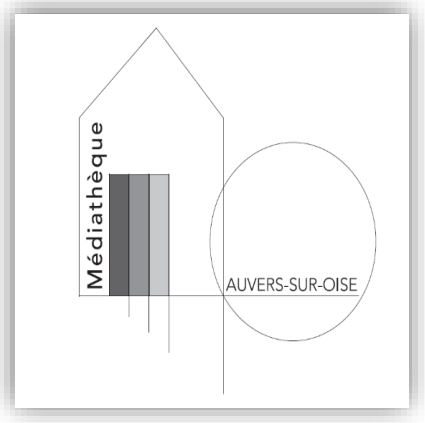

- L’origine des noms, les patronymes peuvent être issus :
  - de noms de baptêmes,
  - du lieu d'origine de la famille ou sa localisation,
  - D’un métier
  - ou bien refléter une particularité physique ou morale du premier porteur du nom.

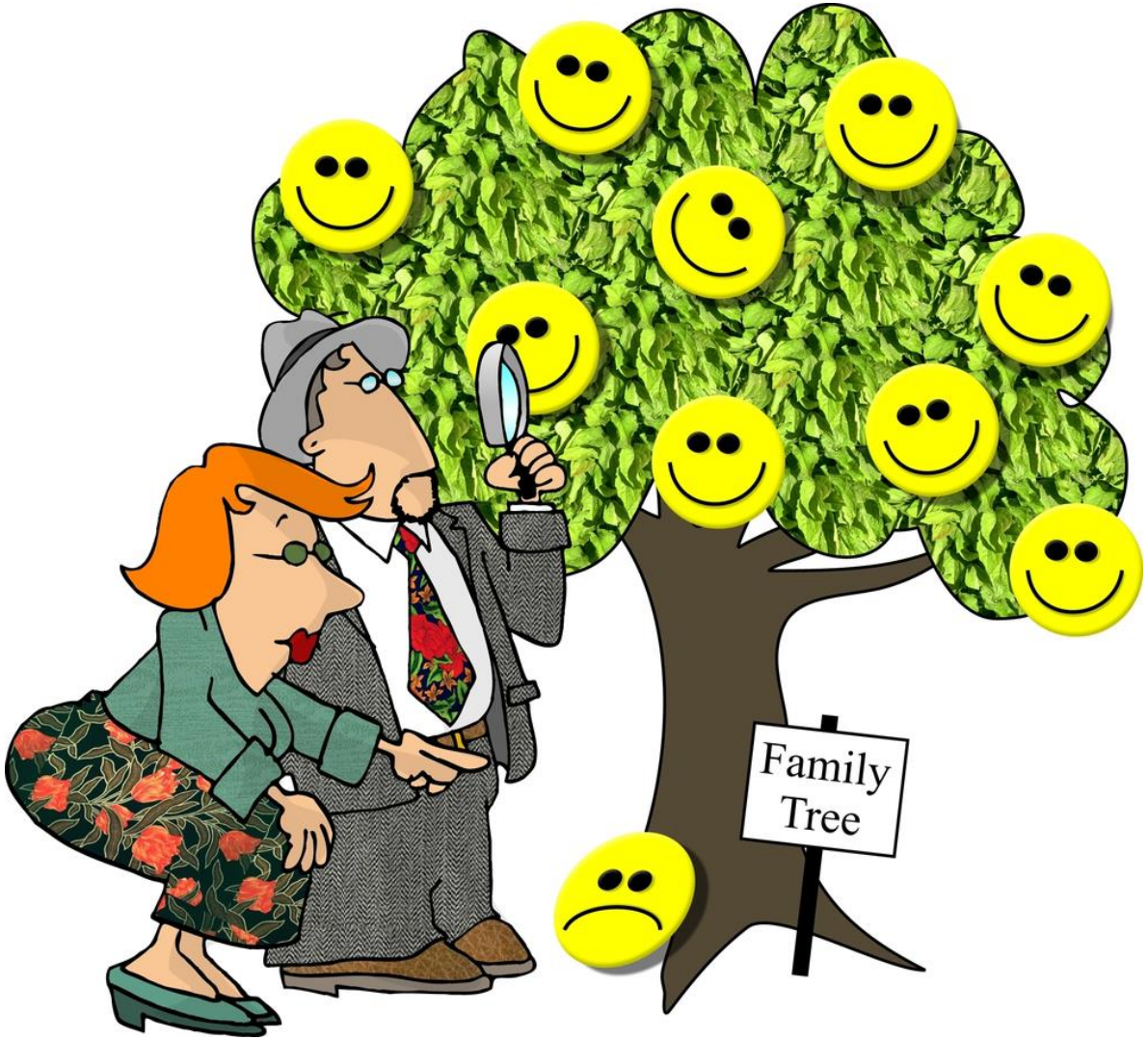

Fin du film-guide N°2
Sortir en appuyant sur la touche Echap.

Les actes d'état-civil, Dates repères

Retour

Date	Décision d'état-civil	
Août 1539	Ordonnance de Villers-Cotterêts	Fondation état-civil. Le français est langue officielle
Février 1556	Edit d'Henri II, déclaration de grossesse	Obligatoire pour les femmes non mariées ou veuves
1579	Ordonnance de Blois	
Avril 1667	Ordonnance de Saint-Germain en Laye	Obligation de signer les actes- Tenue des registres en double
Septembre 1792	Transfert de l'état-civil aux mairies. Création des tables décennales	
Du 22/09/1798 au 26/07/1800, les mariages sont célébrés au chef-lieu de canton		
1836	Premier recensement de la population	Puis tous les 5 ans,sauf pendant la guerre
Mars 1848	Suffrage direct et universel	Constitution de listes électorales
1850	Obligation de mentionner les contrats de mariage	
18 mars 1877	Création du livret de famille	
27 juillet 1884	Autorisation du divorce	En vigueur une première fois de 1792 à 1816
17 août 1897	Mention marginale de mariage et de divorce sur l'acte de naissance	
20 novembre 1919	Retranscription de l'acte de décès à la mairie du dernier domicile, losque survenu hors de celle-ci	
28 octobre 1922	L'acte de naissance doit mentionner date et lieu de naissance des parents	
1926	Premier recensement de la population parisienne	
8 avril 1927	Suppression des registres de publications de mariage	
29 mars 1945	Date et lieu du décès inscrits en marge de l'acte de naissance	

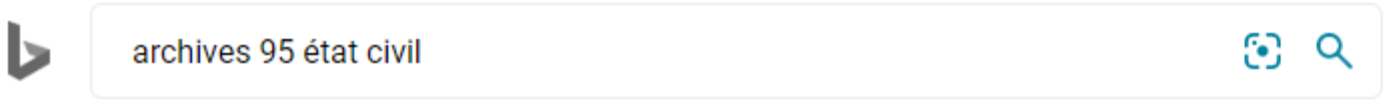

TOUT IMAGES VIDÉOS CARTES ACTUALITÉS SHOPPING À PROPOS DES RÉSULTATS DE RECHERCHE

738 000 Résultats Date Langue Pays

Généalogie - Val d'Oise le département – Archives ...

archives.valdoise.fr › archive › recherche › etatcivil › n:42

Registres paroissiaux et d'**état civil**, tables décennales, recensements de la population, tables de successions et absences sont des fonds... Aller au menu; Aller au contenu ; Aller à la recherche; Plan du site; FAQ; Aide accessibilité; Espace personnel. Suivez-nous Suivez-nous. Accueil; Je découvre les **archives**. Actualités. Espace presse; Le Val d'Oise en 5 décennies ; Mai 68 dans le ...

95 Archives du Val-d'Oise - Archives départementales en ligne

https://www.archives-departementales.com › index.php?article97 › archives...

Les AD **95** proposent d'accéder à des données en ligne depuis fin 2013. Le site permet l'accès aux registres paroissiaux et **d'état civil** ainsi qu'aux tables décennales (1792-1932).

Ressources en ligne - Val d'Oise le département – Archives ...

archives.valdoise.fr › n › ressources-en-ligne › n:41

Les formulaires Généalogie, Cartographie et Rechercher en mode texte ciblent des fonds spécifiques, quasi exclusivement consultables en ligne sous forme **d'archives** numérisées. Le formulaire Bibliothèque permet d'accéder aux notices de la bibliothèque des **archives**.

Val d'Oise le département – Archives départementales

Recherches associées

archives **numérisées val d'oise**

archives état civil **val d'oise**

archives **numérisées** 95

archives 95 **départementales**

archive en ligne 95

registre état civil 95

etat civil **en ligne** 95

etat civil 95

Replier le formulaire

Généalogie

Lieu

"Auvers-sur-Oise (Val | Liste et carte

Années

Entre | et | Date exacte

1875 | 1900 |

Type de document

- [ ] Registres paroissiaux
- [x] Registres d'état civil
- [ ] Tables décennales
- [ ] Listes nominatives des recensements de population
- [ ] Tables de successions et absences

- [ ] Uniquement documents numérisés

Rechercher | Effacer

DÉCOUVREZ VOS RACINES VALDOISIENNES

Avec ce formulaire, accédez aux principales typologies documentaires conservées aux Archives départementales du Val-d'Oise et nécessaires à l'établissement de votre arbre généalogique. La majorité d'entre elles ont été numérisées.

Les tutoriels ci-dessous vous aideront à mieux connaître les outils mis à votre disposition pour faciliter vos recherches et vos consultations.

Recherches généalogiques	Visionneuse	Espace personnel
		

Pour accéder aux versions téléchargeables et imprimables de ces tutoriels, cliquez ici.

En cas de problème pour visualiser les reproductions d'archives numérisées dans la visionneuse, pensez à effacer les fichiers en cache de votre navigateur Internet.

Si vous constatez qu'un ou plusieurs folios sont manquants dans un registre en ligne, reportez-vous à la toute fin du lot d'images que vous consultez dans la visionneuse. Lorsqu'une image nous est signalée comme lacunaire, elle est ajoutée à la fin du lot d'images concerné. Il se peut donc que le folio que vous souhaitez consulter soit présent mais pas à son emplacement logique.

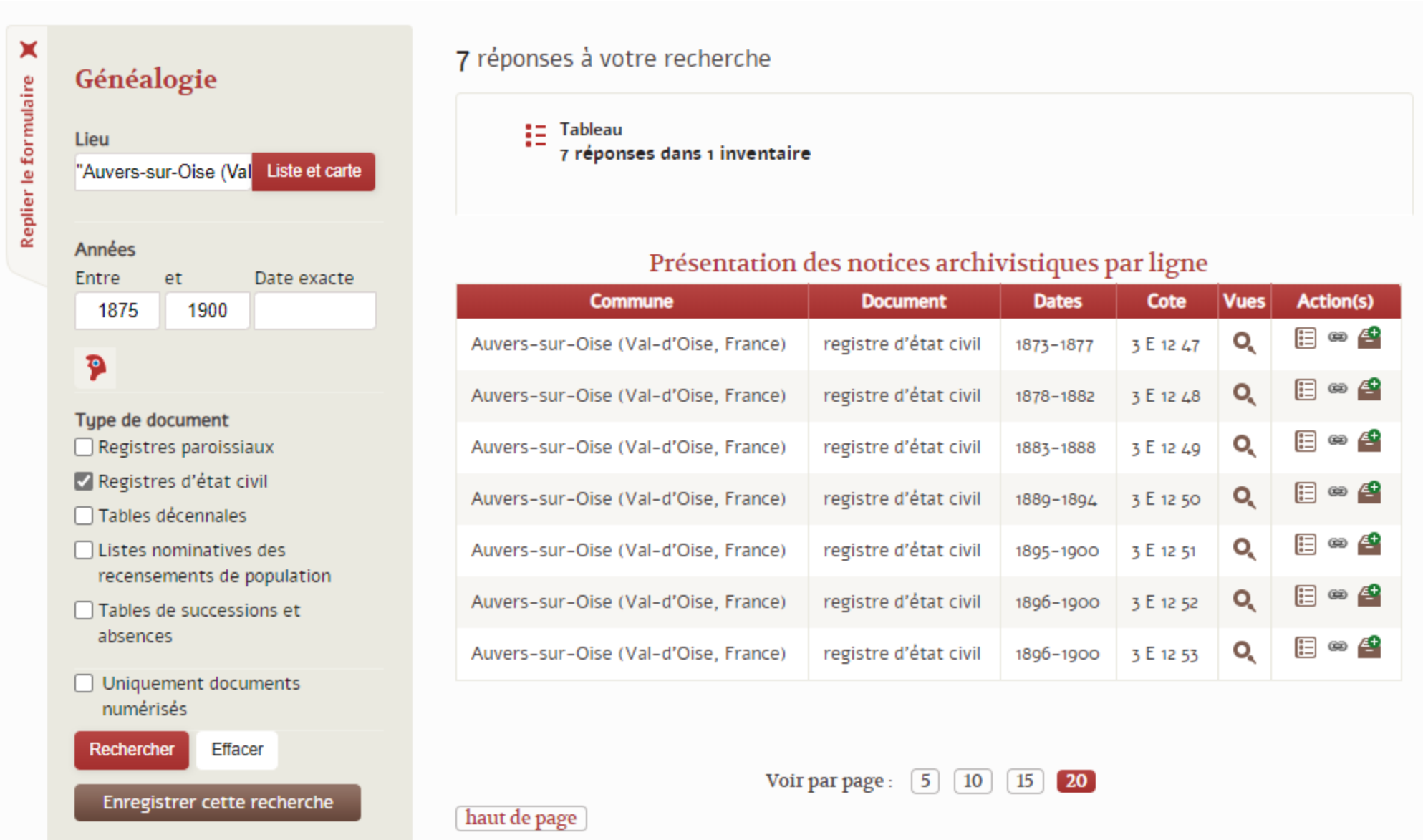
Replier le formulaire
Généalogie
Lieu
"Auvers-sur-Oise (Val
Liste et carte
Années
Entre
et
Date exacte
1875
1900
Type de document
Registres paroissiaux
Registres d'état civil
Tables décennales
Listes nominatives des recensements de population
Tables de successions et absences
Uniquement documents numérisés
Rechercher
Effacer
Enregistrer cette recherche
7 réponses à votre recherche
Tableau
7 réponses dans 1 inventaire
Présentation des notices archivistiques par ligne
Commune
Document
Dates
Cote
Vues
Action(s)
Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise, France)
registre d'état civil
1873-1877
3 E 12 47
1878-1882
3 E 12 48
1883-1888
3 E 12 49
1889-1894
3 E 12 50
1895-1900
3 E 12 51
1896-1900
3 E 12 52
3 E 12 53
Voir par page :
5
10
15
20
haut de page

Déplier le formulaire

Rechercher dans l'inventaire

Termes recherchés

Rechercher | Effacer

Lire la présentation du fonds

Toutes les notices

SOMMAIRE

- Baptêmes, mariages, sépultures.
- Naissances, mariages, décès.

PRÉSENTATION DES NOTICES

- **3 E 12 22-53 – Naissances, mariages, décès. 1793-1900**

  Importance matérielle : 32 registres
  Sujet : état civil
  Lieu : Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise, France)
  Type de document : registre d'état civil
  Nom du producteur : Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise)

- **3 E 12 51 – 1895-1900 1895-1900**

  Contenu :

  Naissances : 1895-1900. Mariages, décès : 1895.

  Importance matérielle : 1 registre
  Sujet : état civil
  Lieu : Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise, France)
  Type de document : registre d'état civil
  Nom du producteur : Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise)



212 vues

Non sécurisé | archives.valdoise.fr/ark:/18127/vta52032701721cd/daogrp/0#id:871499645?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=2168.000,-1624.000&zoom=4...

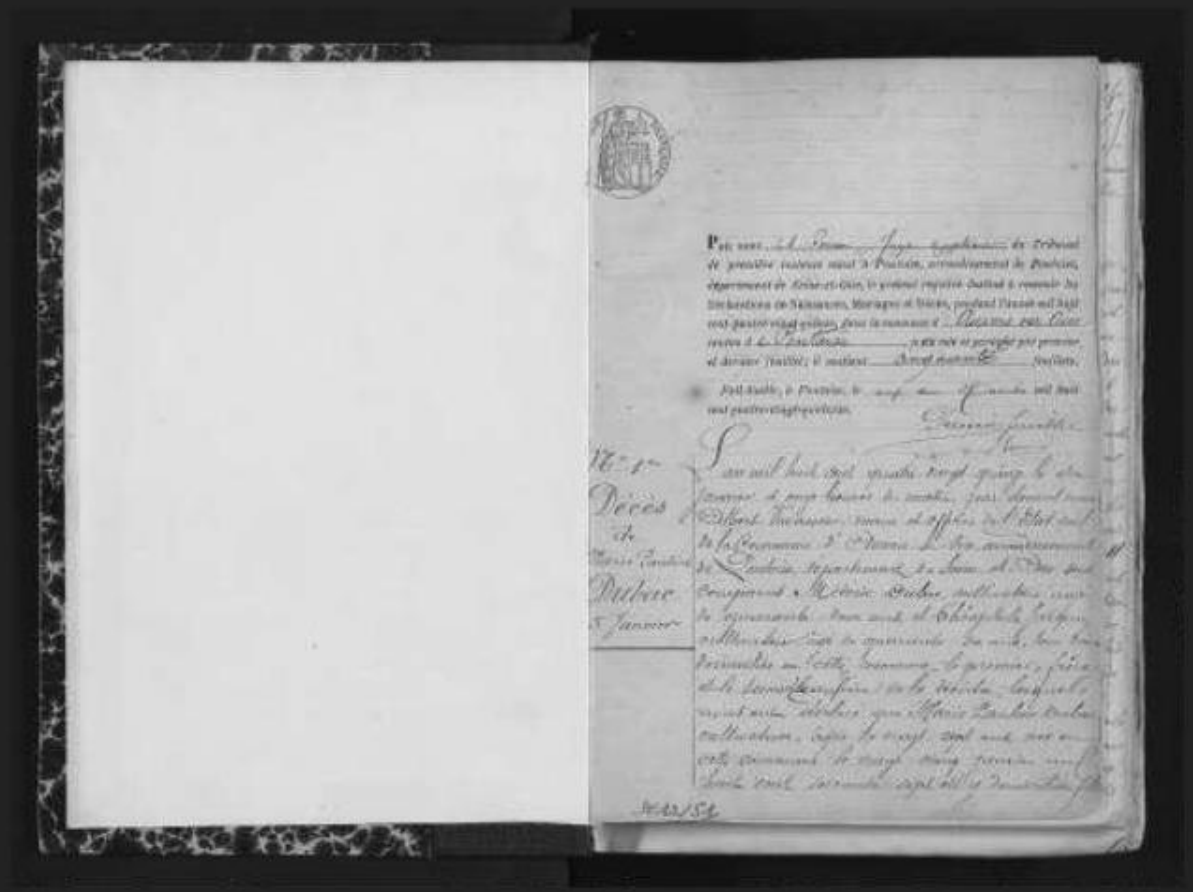

Connexion

Informations

3 E 12 51 - 1895-1900 1895-1900

Contenu : Naissances : 1895-1900. Mariages, décès : 1895.
Importance matérielle : 1 registre
Sujet : état civil
Lieu : Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise, France)
Type de document : registre d'état civil
Nom du producteur : Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise)

Retour

val d'oise le département
Archives départementales

1 sur 212 Toutes les vues

2.10.12



Département d'Eure et Loir.

arrondissement de Nogent le Rotrou.

Table Décennale des naissances, mariages et Décès de la Commune de Nogent le Rotrou du 1er. Janvier 1793, au 5 Complémentaire an dix de la république.

Naissances.

Noms et Prénoms.	Dates des actes.
Auguin, michel françois	3 avril 1793.
Aubin, René - andré	13 idem
Allsaume, Charles françois - Parfait	19 idem
Achard, Jean louis	25 Juin
Aumont, Julienne Julie	2 septembre
Aubin, Denis françois - Placide	9 octobre
Joseph	29 Brumaire an 2.

Nogent-le-Rotrou, 1793-1802, Tables décennales

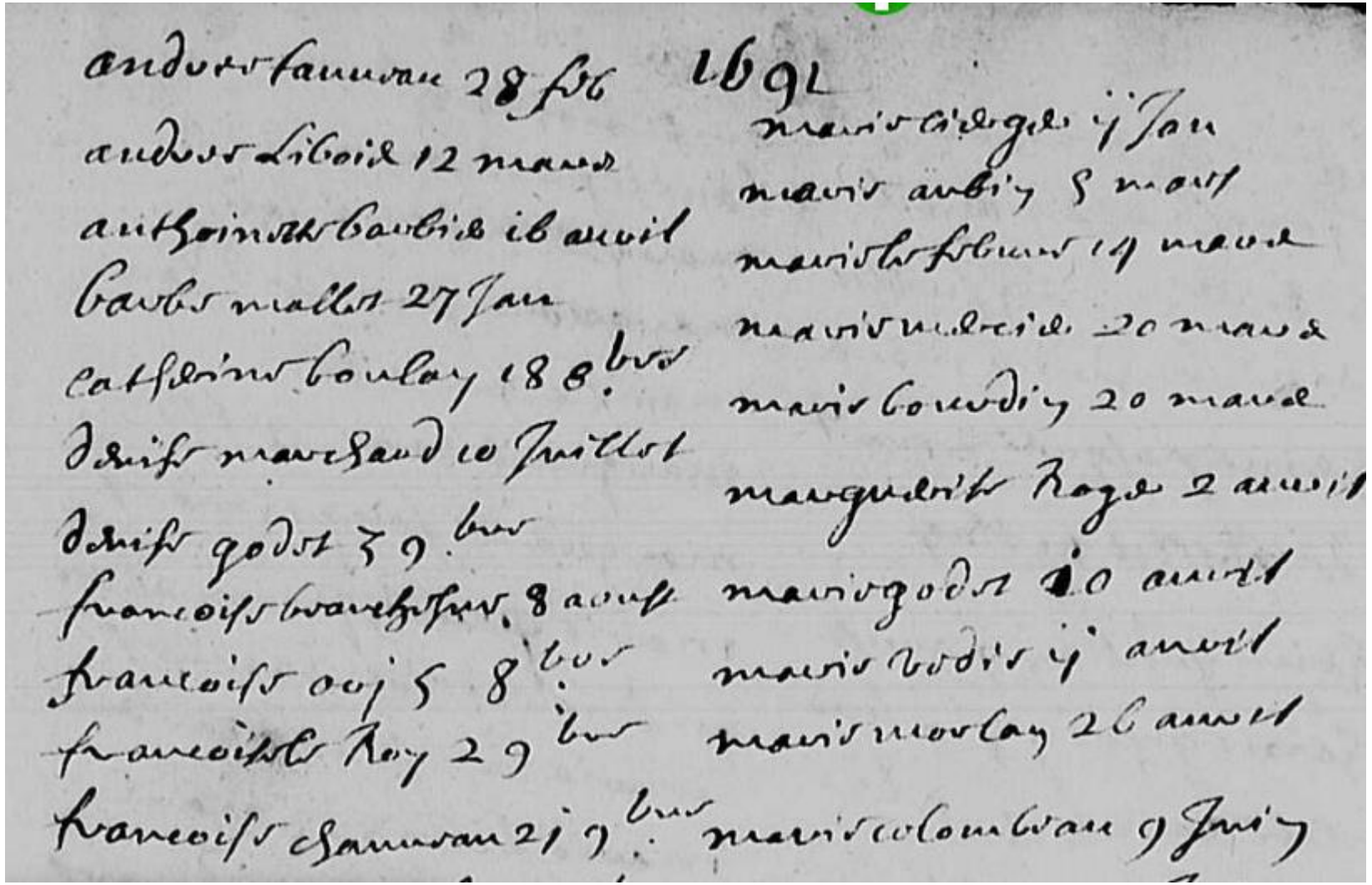

andree tanneau 28 feb
andree Liboie 12 mars
anthoinette barbier 16 avril
barbe mallet 27 Jan
catherine boulay 18 8.bre
denise marchand 10 Juillet
denise godet 3 9.bre
francoise beauchesne 8 aoust
francoise ouj 5 8.bre
francoise le Roy 29 9.bre
francoise channeau 21 9.bre

1691

marie cierge 11 Jan
marie aubin 5 mars
marie le febure 14 mars
marie mercier 20 mars
marie bourdin 20 mars
marguerite Roger 2 avril
marie godet 10 avril
marie vedie 11 avril
marie morlay 26 avril
marie colombeau 9 Juin

Retour

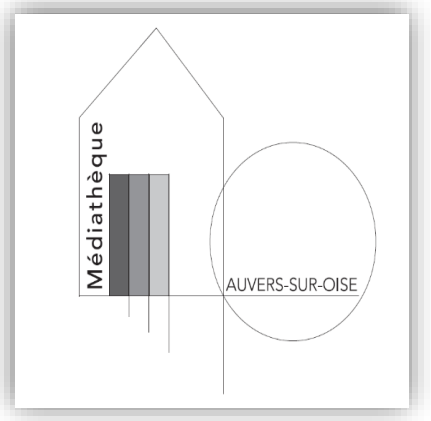

Les actes d’état-civil

Mariage

L'acte de mariage, après 1805

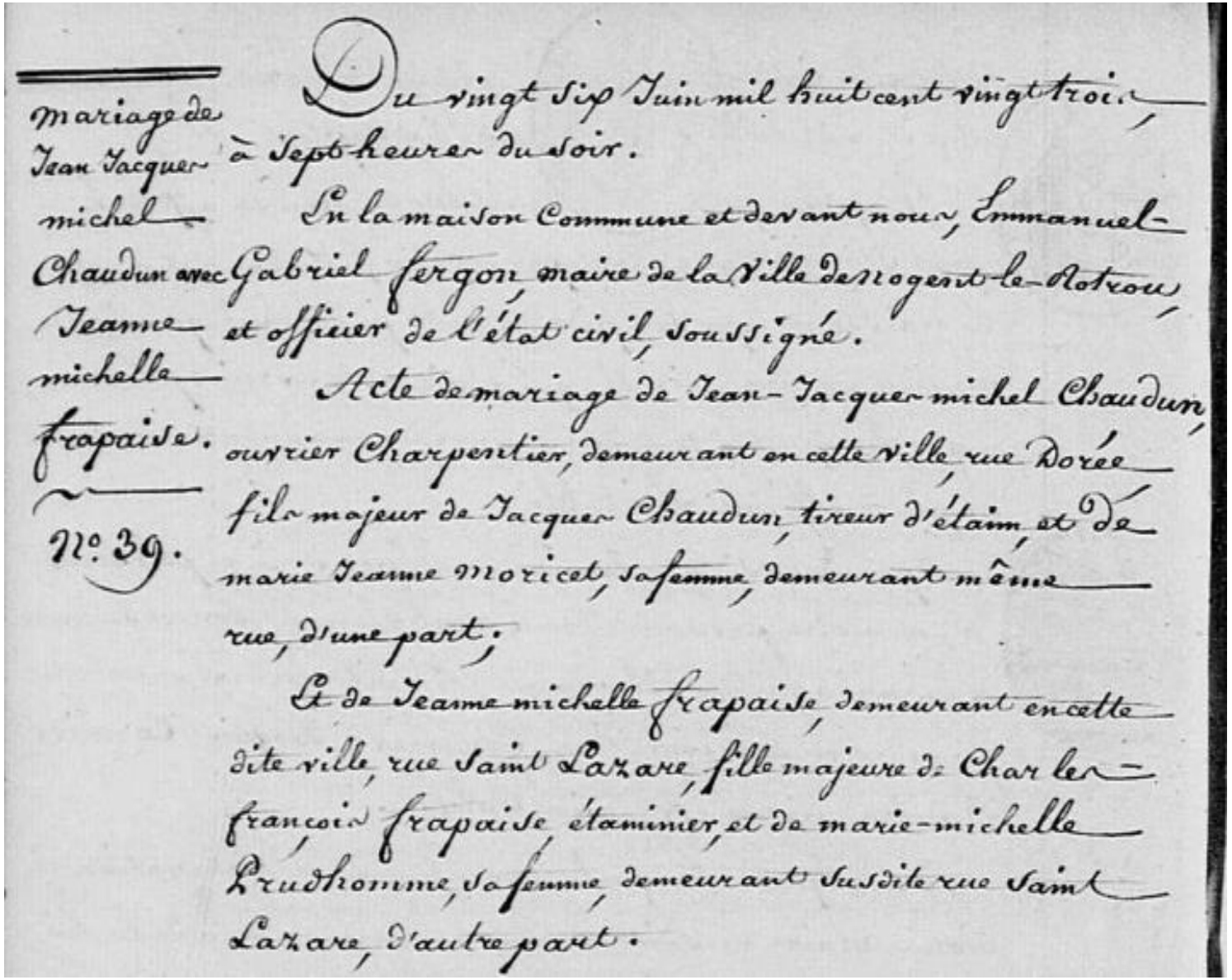

mariage de Jean Jacquer michel Chaudun avec Jeanne michelle frapaise.

№ 39.

Du vingt six Juin mil huit cent vingt trois, à sept heures du soir.

En la maison Commune et devant nous, Emmanuel-Gabriel fergon, maire de la Ville de Nogent-le-Rotrou, et officier de l'état civil, soussigné.

Acte de mariage de Jean-Jacquer michel Chaudun, ouvrier Charpentier, demeurant en cette ville rue Dorée fils majeur de Jacquer Chaudun, tireur d'étain, et de marie Jeanne moricet, sa femme, demeurant même rue, d'une part;

Et de Jeanne michelle frapaise, demeurant en cette dite ville, rue Saint Lazare, fille majeure de Charles-françois frapaise, étaminier, et de marie-michelle Prudhomme, sa femme, demeurant susdite rue Saint Lazare, d'autre part.

1. Date et heure
2. Lieu et officier d'état-civil
3. Informations sur les futurs et leurs parents: Profession, lieu de résidence, majeur/mineur, état matrimonial

L'acte de mariage, après 1805

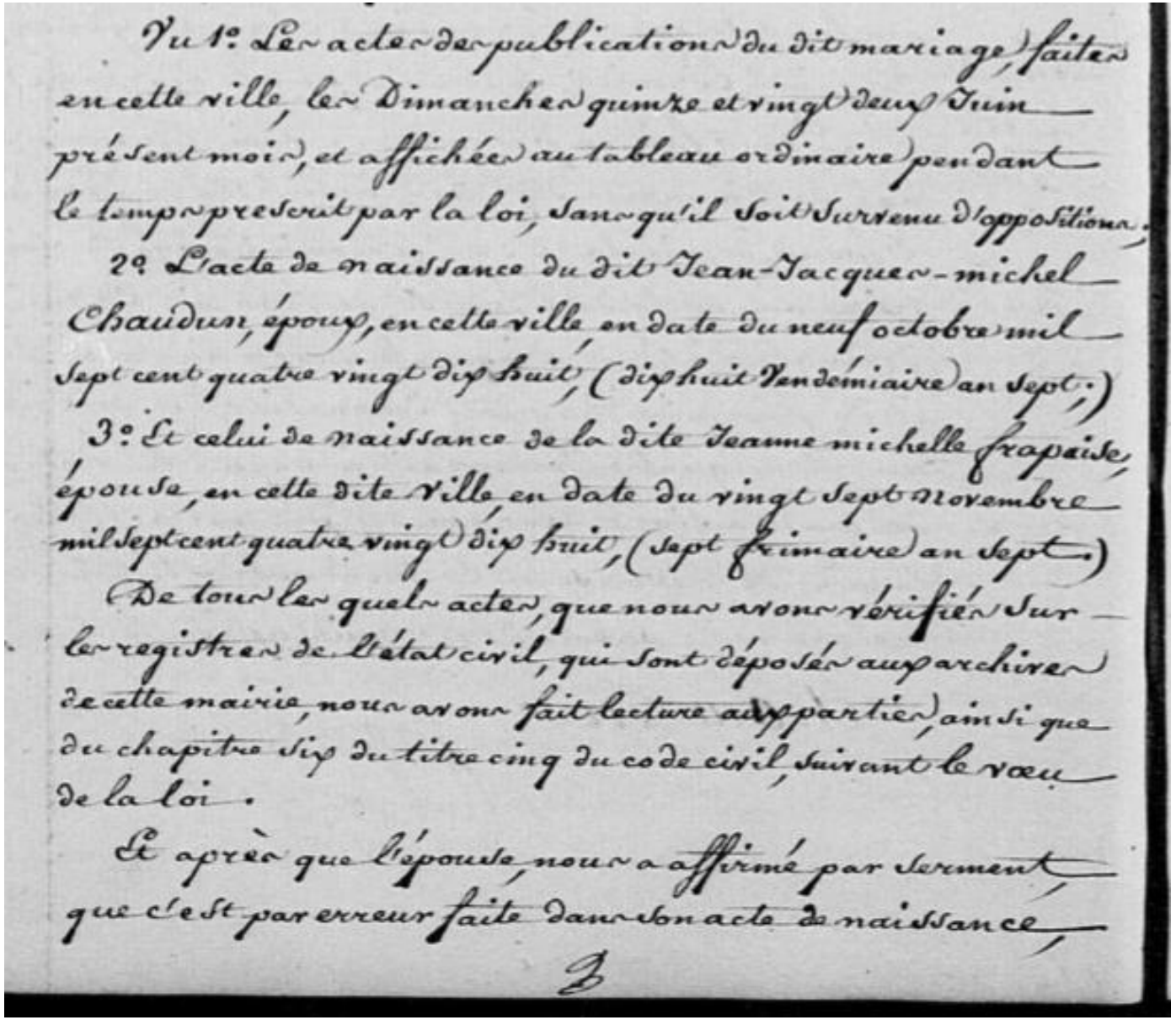

Vu 1° Les actes de publications du dit mariage, faites
en cette ville, les Dimanches quinze et vingt deux Juin
présent mois, et affichées au tableau ordinaire pendant
le temps prescrit par la loi, sans qu'il soit survenu d'oppositions;
2° L'acte de naissance du dit Jean-Jacques-michel
Chaudun, époux, en cette ville, en date du neuf octobre mil
sept cent quatre vingt dix huit, (dix huit Vendémiaire an sept;)
3° Et celui de naissance de la dite Jeanne michelle frapaise,
épouse, en cette dite ville, en date du vingt sept Novembre
mil sept cent quatre vingt dix huit, (sept frimaire an sept.)
De tous les quels actes, que nous avons vérifiés sur
les registres de l'état civil, qui sont déposés aux archives
de cette mairie, nous avons fait lecture aux parties, ainsi que
du chapitre six du titre cinq du code civil, suivant le vœu
de la loi.
Et après que l'épouse, nous a affirmé par serment,
que c'est par erreur faite dans son acte de naissance,

4. Informations complémentaires d'état-civil sur les futurs et leurs parents (date et lieu de naissance)

L'acte de mariage, après 1805

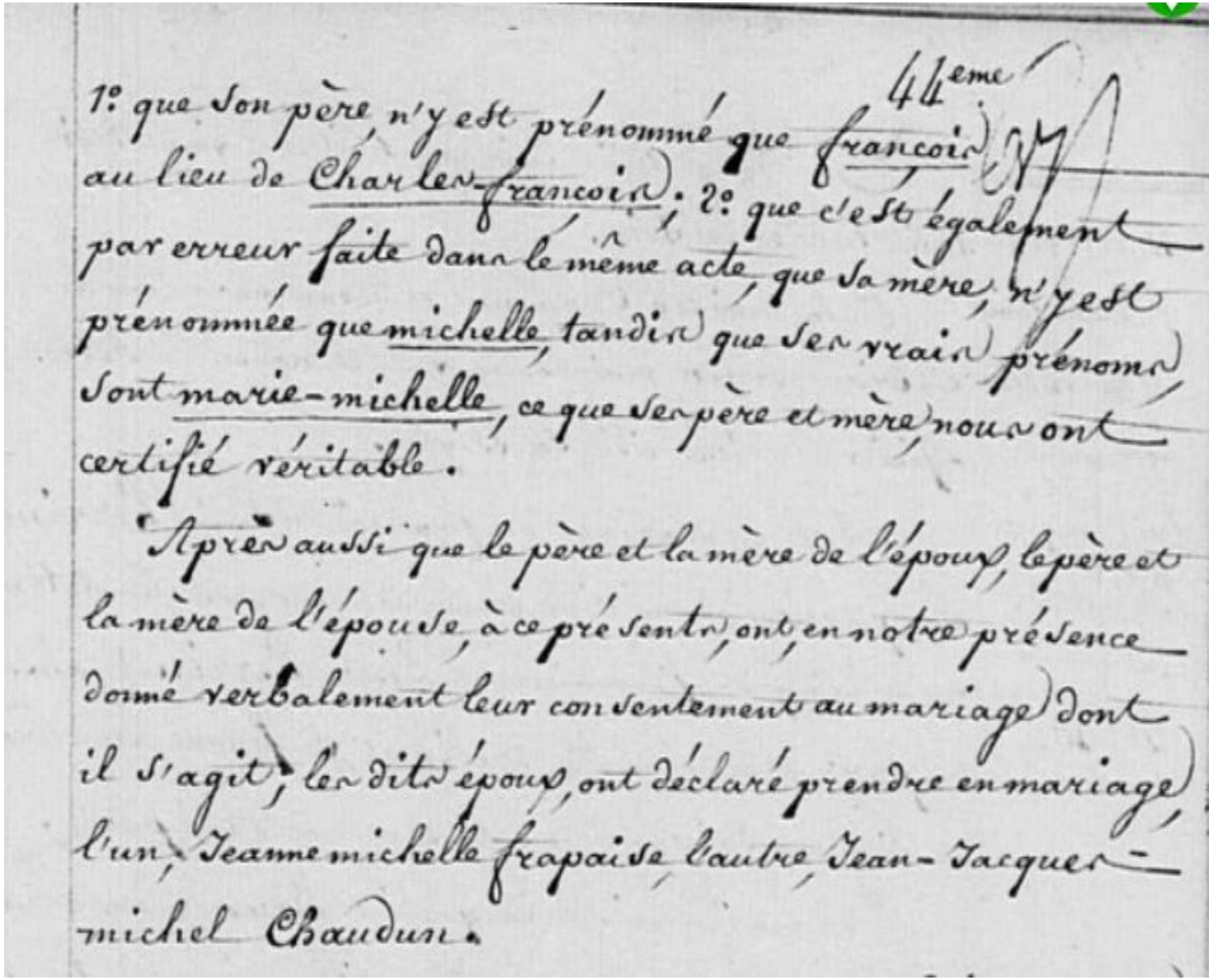

1° que son père n'y est prénommé que François au lieu de Charles-François, 2° que c'est également par erreur faite dans le même acte, que sa mère n'y est prénommée que Michelle, tandis que ses vrais prénoms sont Marie-Michelle, ce que ses père et mère nous ont certifié véritable.

Après aussi que le père et la mère de l'époux, le père et la mère de l'épouse, à ce présents, ont en notre présence donné verbalement leur consentement au mariage dont il s'agit, les dits époux ont déclaré prendre en mariage l'un, Jeanne Michelle Frapaise l'autre, Jean-Jacques-Michel Chaudun.

4. Informations complémentaires d'état-civil sur les futurs et leurs parents

5. Consentement des parents, tuteurs

L'acte de mariage, après 1805

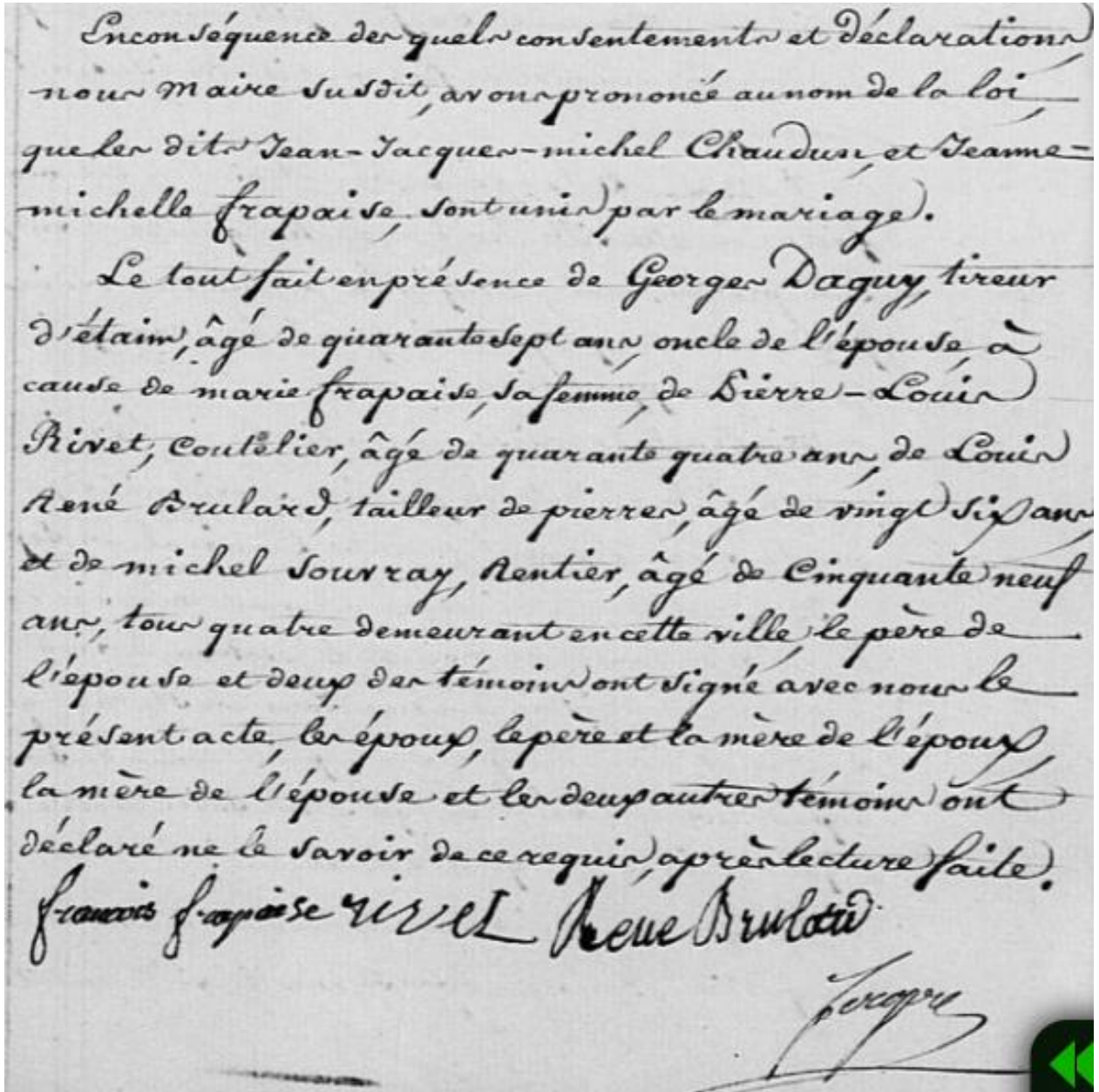

En conséquence des quels consentements et déclarations nous Maire susdit, avons prononcé au nom de la loi que les dits Jean-Jacques-michel Chaudun, et Jeanne-michelle frapaise, sont unis par le mariage.

Le tout fait en présence de Georges Daguy, tireur d'étain, âgé de quarante sept ans, oncle de l'épouse, à cause de marie frapaise, sa femme, de Pierre-Louis Rivet, coutelier, âgé de quarante quatre ans, de Louis René Brulard, tailleur de pierres, âgé de vingt six ans et de michel Sourray, Rentier, âgé de Cinquante neuf ans, tous quatre demeurant en cette ville, le père de l'épouse et deux des témoins ont signé avec nous le présent acte, les époux, le père et la mère de l'époux, la mère de l'épouse et les deux autres témoins ont déclaré ne le savoir de ce requis, après lecture faite.

François frapaise Rivet Rene Brulard

Georges

5. Consentement (suite)

6. Les témoins (qualité, profession, âge, résidence) et les signatures

Dans cet acte, pas de mention de contrat de mariage,
Ni de légitimation de naissance d'un enfant

L’acte de mariage, entre 1793 et 1805 1/4

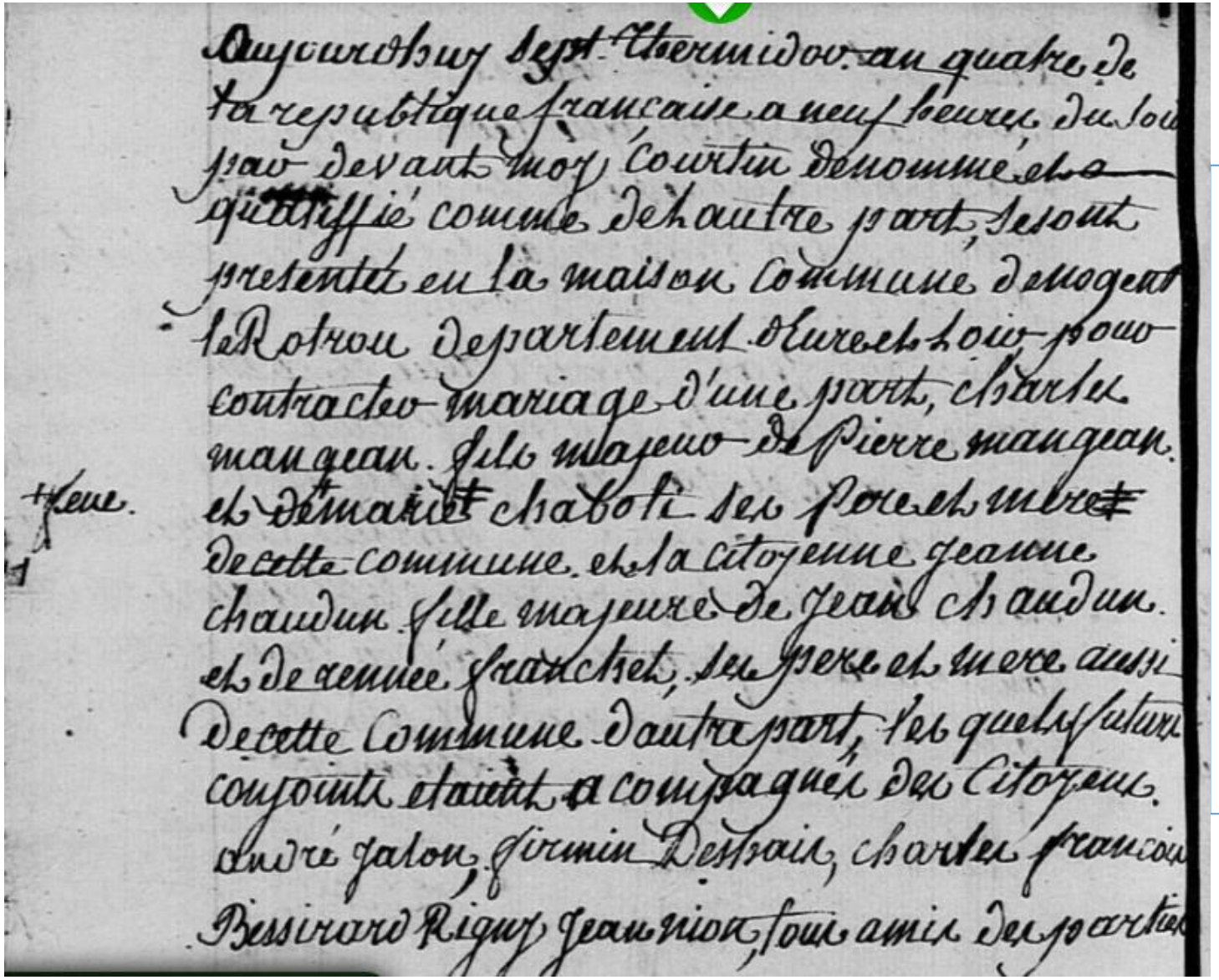
Aujourdhuy sept thermidor an quatre de
la republique française a neuf heures du soir
par devant moy courtin denommé et a
qualiffié comme de lautre part, se sont
presentés en la maison commune de nogent
le Rotrou departement d'eure et loir pour
contracter mariage d'une part, charles
mangean fils majeur de Pierre mangean
et demarie chaboti ses pere et mere
de cette commune et la citoyenne jeanne
chaudun fille majeure de jean chaudun
et de rennée franchet, ses pere et mere aussi
de cette commune dautre part, les quels futurs
conjoints etaient acompagnés des citoyens
andré jalon, firmin Deshais, charles francois
Bessirard Rigny jean nion, tous amis des parties

1. Date (calendrier républicain) et heure
2. Lieu et officier d’état-civil
3. Informations sur les futurs et leurs parents: Profession, lieu de résidence, majeur/mineur, état matrimonial

L'acte de mariage, entre 1793 et 1805

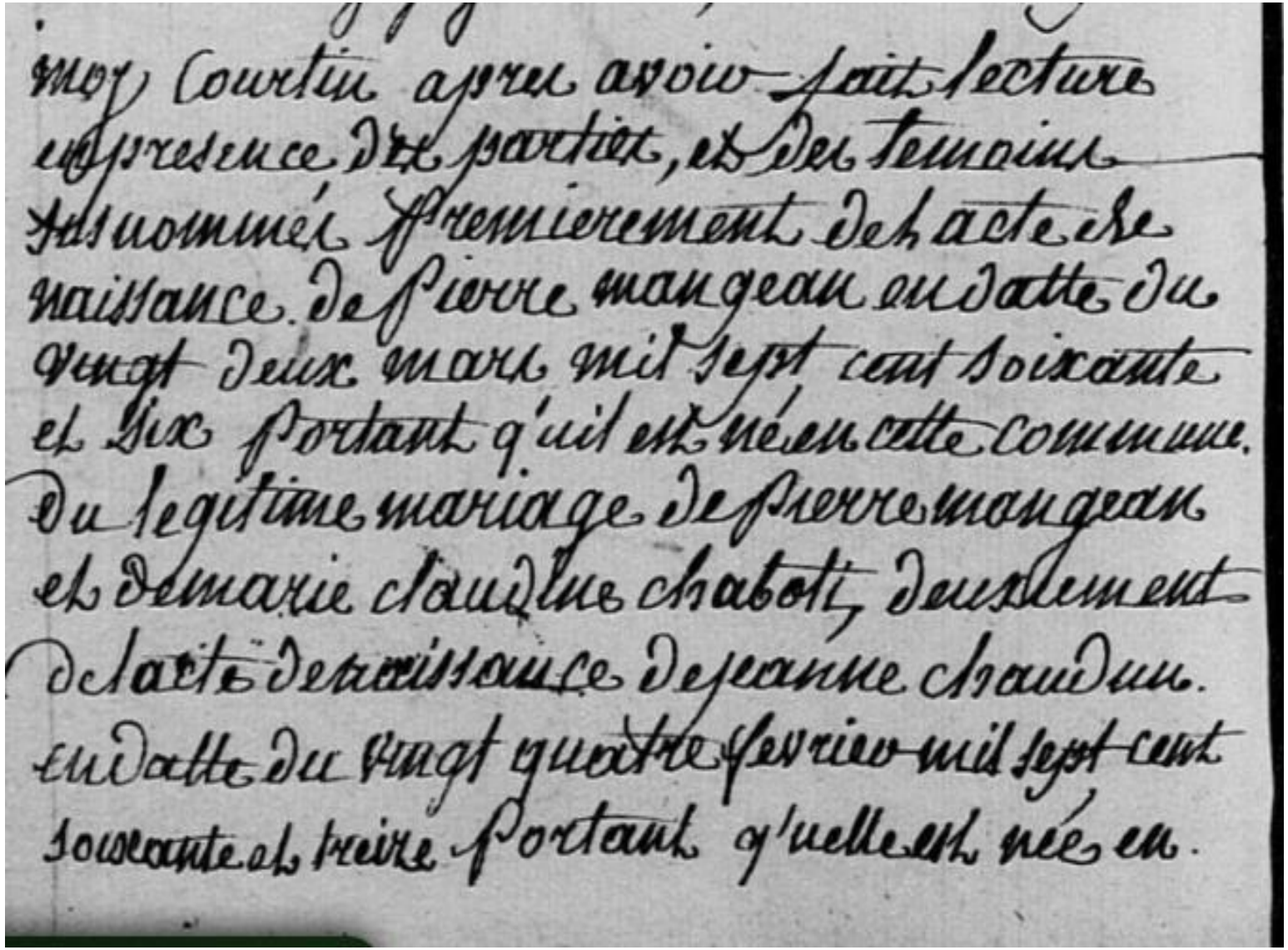

moy Courtin après avoir fait lecture
en presence des parties, et des temoins
susnommés premierement de l'acte de
naissance de Pierre mangeau en datte du
vingt deux mars mil sept cent soixante
et six portant qu'il est né en cette commune.
du legitime mariage de Pierre mangeau
et de marie claude chabotti, deuxiemement
de l'acte de naissance de jeanne chaudun.
en datte du vingt quatre janvier mil sept cent
soixante et treize portant qu'elle est née en.

4. Informations complémentaires d'état-civil sur les futurs et leurs parents (date et lieu de naissance)

L’acte de mariage, entre 1793 et 1805

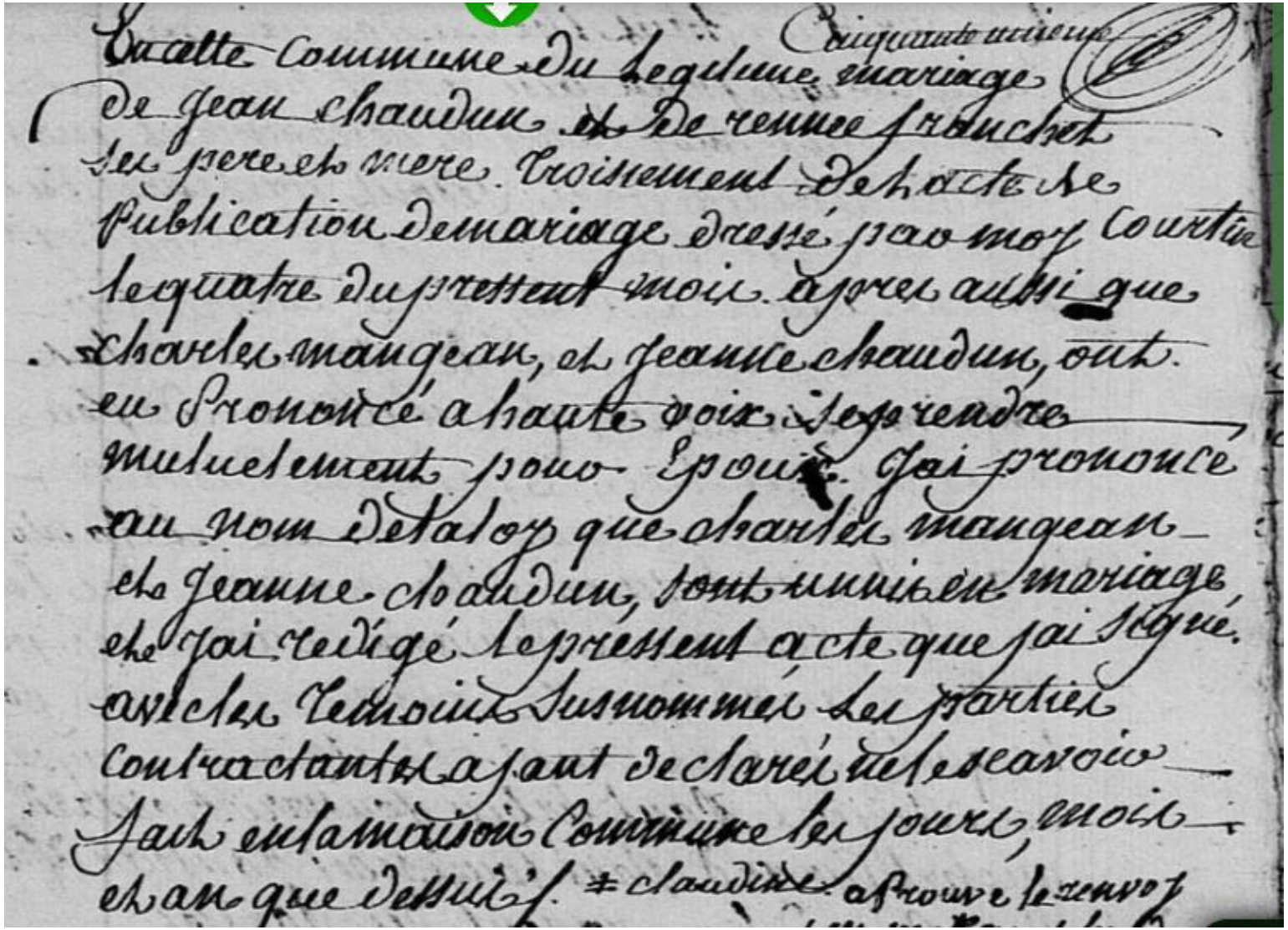
Cinquante unieme
En cette commune du legitime mariage
de Jean chaudun et de rennee franchet
ses pere et mere. Troisiement de l'acte de
publication de mariage dressé par moy courtin
le quatre du pressent mois. apres aussi que
charles mangean, et Jeanne chaudun, ont
eu prononcé a haute voix se prendre
mutuelement pour Epoux. J'ai prononcé
au nom de la loy que charles mangean
et Jeanne chaudun, sont unis en mariage,
et j'ai redigé le pressent acte que j'ai signé.
avec les temoins susnommés les parties
contractantes ayant declarés ne le scavoir
fait en la maison commune les jours, mois
et an que dessus. # claudine a prouve le renvoy

4. Informations complémentaires d’état-civil sur les futurs et leurs parents

5. Consentement des parents, tuteurs

L'acte de mariage, entre 1793 et 1805 4/4

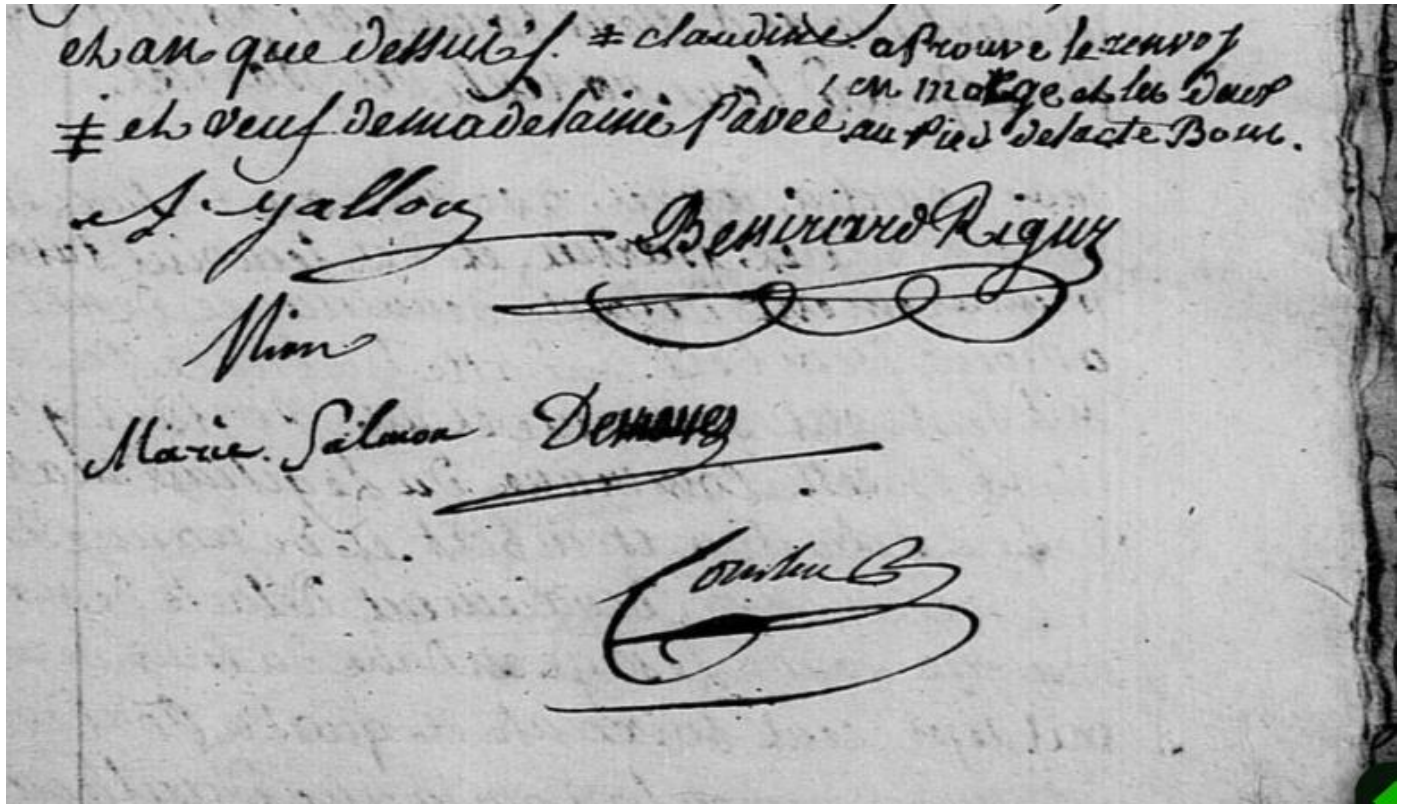

5. Consentement (suite)

6. Les témoins (qualité, profession, âge, résidence) et les signatures

Dans cet acte, pas de mention de contrat de mariage,
Ni de légitimation de naissance d'un enfant

L’acte de mariage, avant la révolution

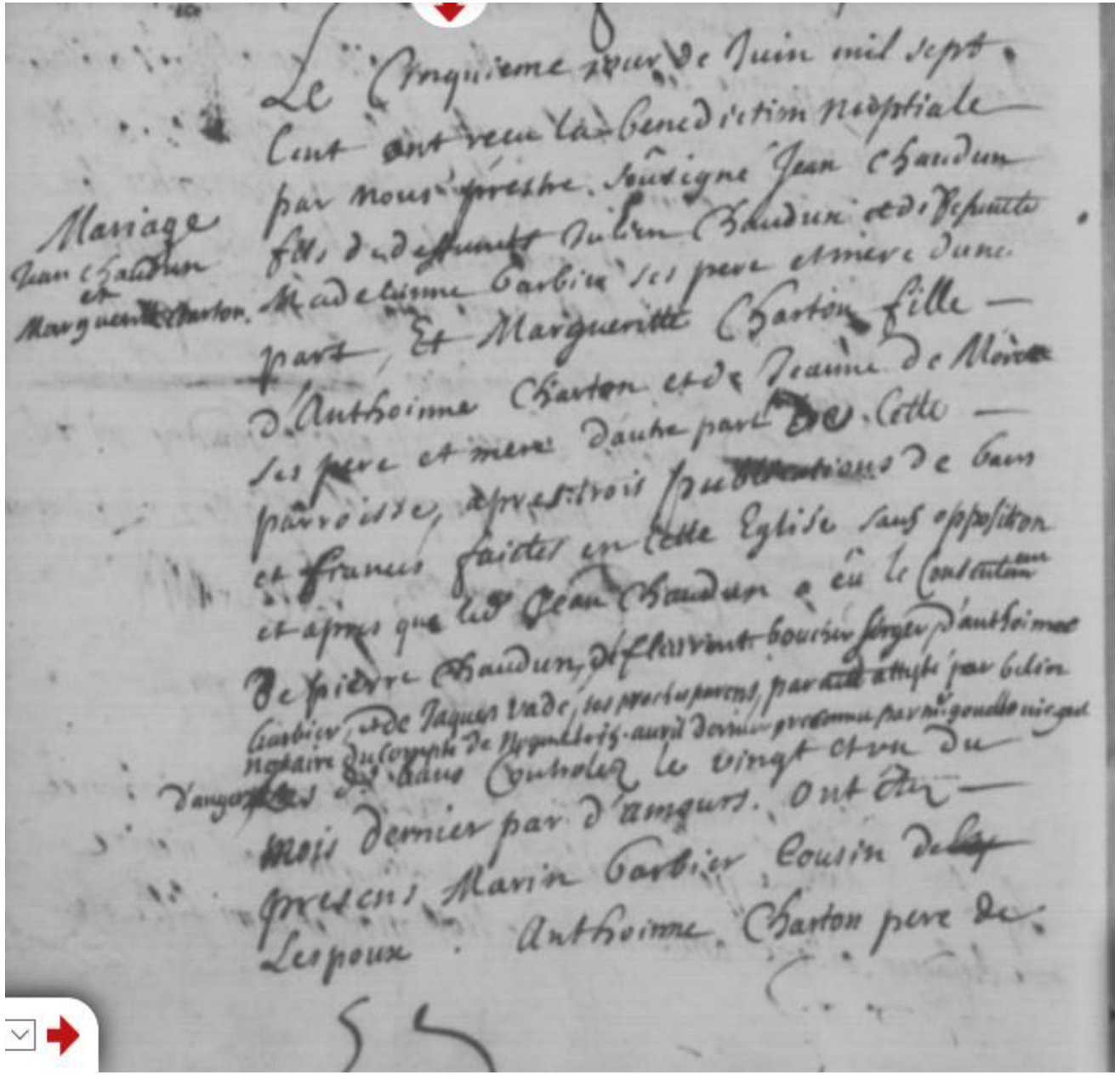

Mariage
Jean Chaudun
et
Marguerite Charton.

Le Cinquieme jour de Juin mil sept
cent ont reçu la benediction nuptiale
par nous prestre soussigné Jean Chaudun
fils de deffunts Julien Chaudun et de deffunctte
Madelaine Barbier ses pere et mere dune
part, Et Marguerite Charton fille
d'Anthoinne Charton et de Jeanne de Morée
ses pere et mere dautre part de cette
parroisse, apres trois publications de bans
et fiances faictes en cette Eglise sans opposition
et apres que led. Jean Chaudun a eu le consentement
de pierre Chaudun, deffaisant boucher sergent d'anthoinne
Barbier, et de Jaques Vade, ses proches parens, par acte attesté par belin
notaire du compte de Nogent le 15 avril dernier, presenté par m. goudelouis gal
d'angers [illegible] dans controlez le vingt et un du
mois dernier par d'amours. Ont eu
presens Marin Barbier cousin de
Lespoux Anthoinne Charton pere de

Retour

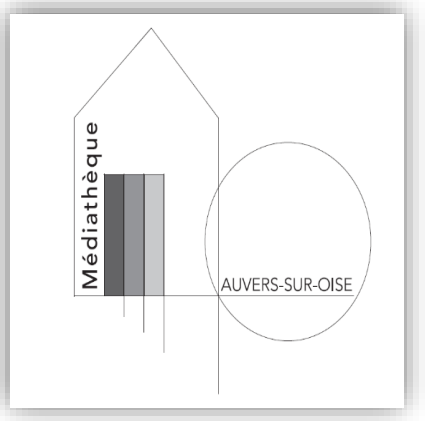

Les actes d’état-civil

Décès - inhumation

L'acte de décès, après 1805

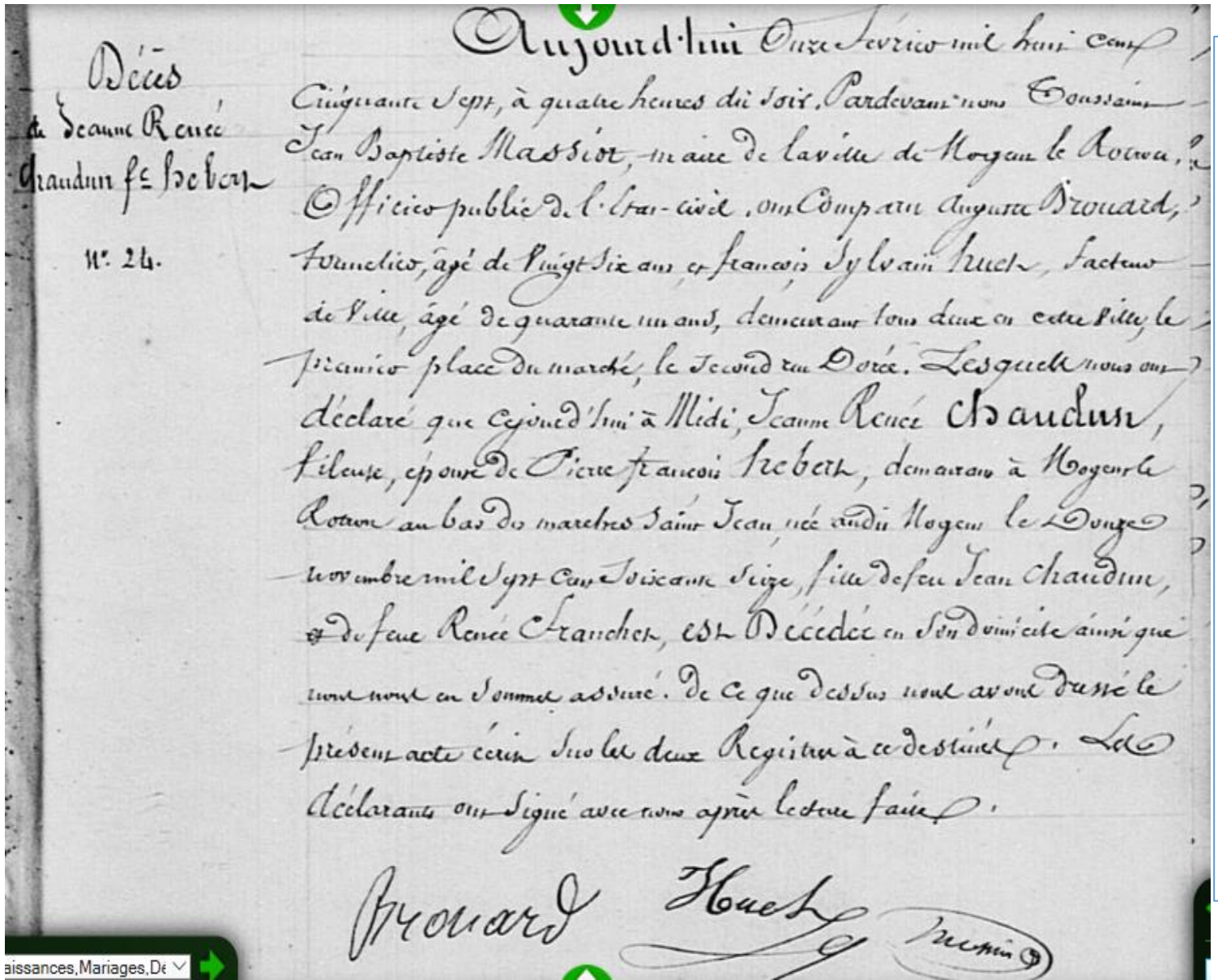

Décès
de Jeanne Renée
Chaudun fe Hebert
N°. 24.

Aujourd'hui Onze Février mil huit cent
Cinquante sept, à quatre heures du soir, Pardevant nous Toussaint
Jean Baptiste Massiot, maire de la ville de Nogent le Rotrou,
Officier public de l'Etat-civil, ont Comparu Auguste Brouard,
tourneur, âgé de vingt six ans et françois Sylvain Huet, facteur
de ville, âgé de quarante un ans, demeurant tous deux en cette ville, le
premier place du marché, le second rue Dorée. Lesquels nous ont
déclaré que ce jourd'hui à Midi, Jeanne Renée Chaudun,
fileuse, épouse de Pierre françois Hebert, demeurant à Nogent le
Rotrou au bas des marches Saint Jean, née audit Nogent le Douze
novembre mil sept cent soixante seize, fille de feu Jean Chaudun,
et de feue Renée Franchet, est Décédée en son domicile ainsi que
nous nous en sommes assuré. De ce que dessus nous avons dressé le
présent acte écrit sur les deux Registres à ce destinés. Les
déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Brouard Huet Massiot

aissances,Mariages,De

1. Date et heure de l'acte
2. Lieu et officier d'état-civil
3. Informations sur les déclarant et témoins: Profession, lieu de résidence, âge
4. Date et heure de décès du défunt, état matrimonial, lieu de résidence : de décès
5. Signatures, pour ceux qui savent signer

Médiathèque
AUVERS-SUR-OISE

L'acte de décès, entre 1793 et 1805 1/2

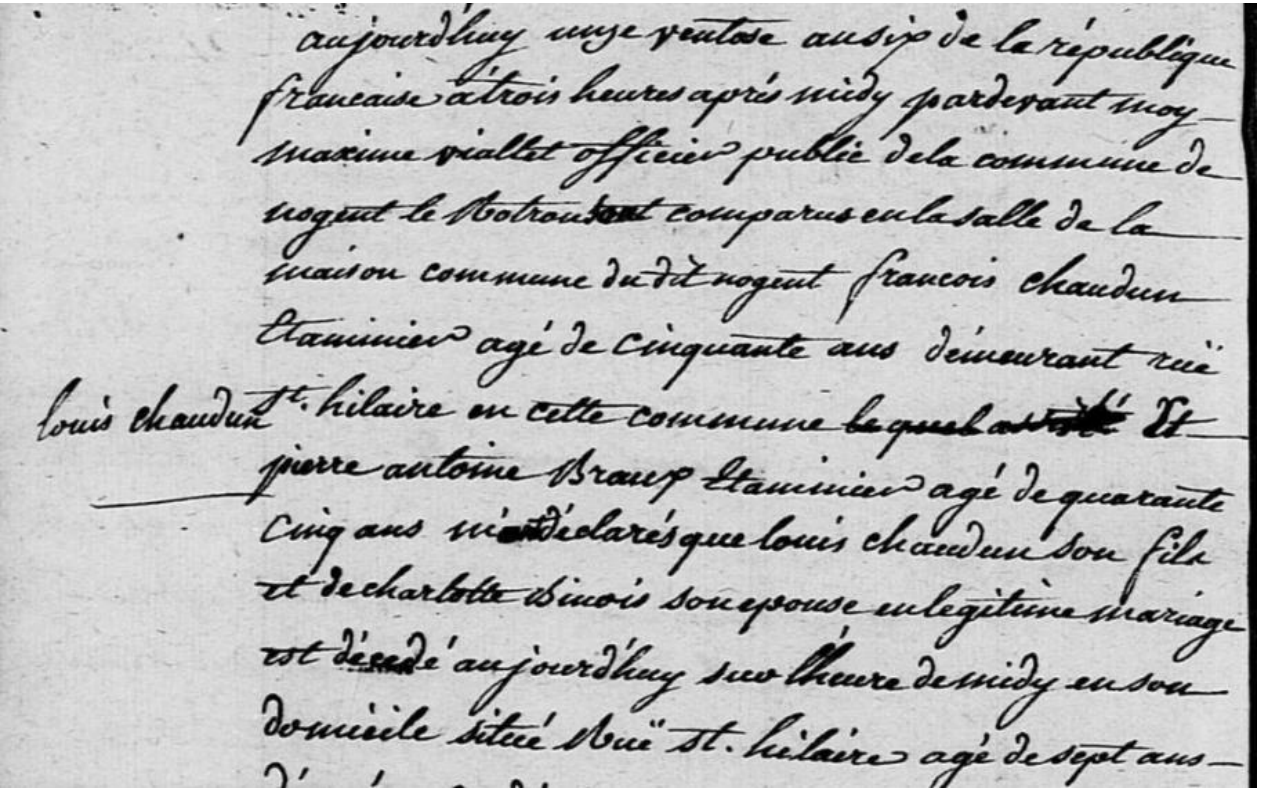

aujourd'huy onze ventose an six de la république
française à trois heures après midy pardevant moy
maxime viallet officier public de la commune de
nogent le Rotrou est comparus en la salle de la
maison commune du dit nogent francois chaudun
tamisier agé de cinquante ans demeurant rue
louis chaudun St. hilaire en cette commune lequel a dit Et
pierre antoine Braup tamisier agé de quarante
cinq ans m'a déclarés que louis chaudun son fils
et de charlotte Binois son epouse en legitime mariage
est décédé aujourd'huy sur l'heure de midy en son
domicile situé Rue St. hilaire agé de sept ans

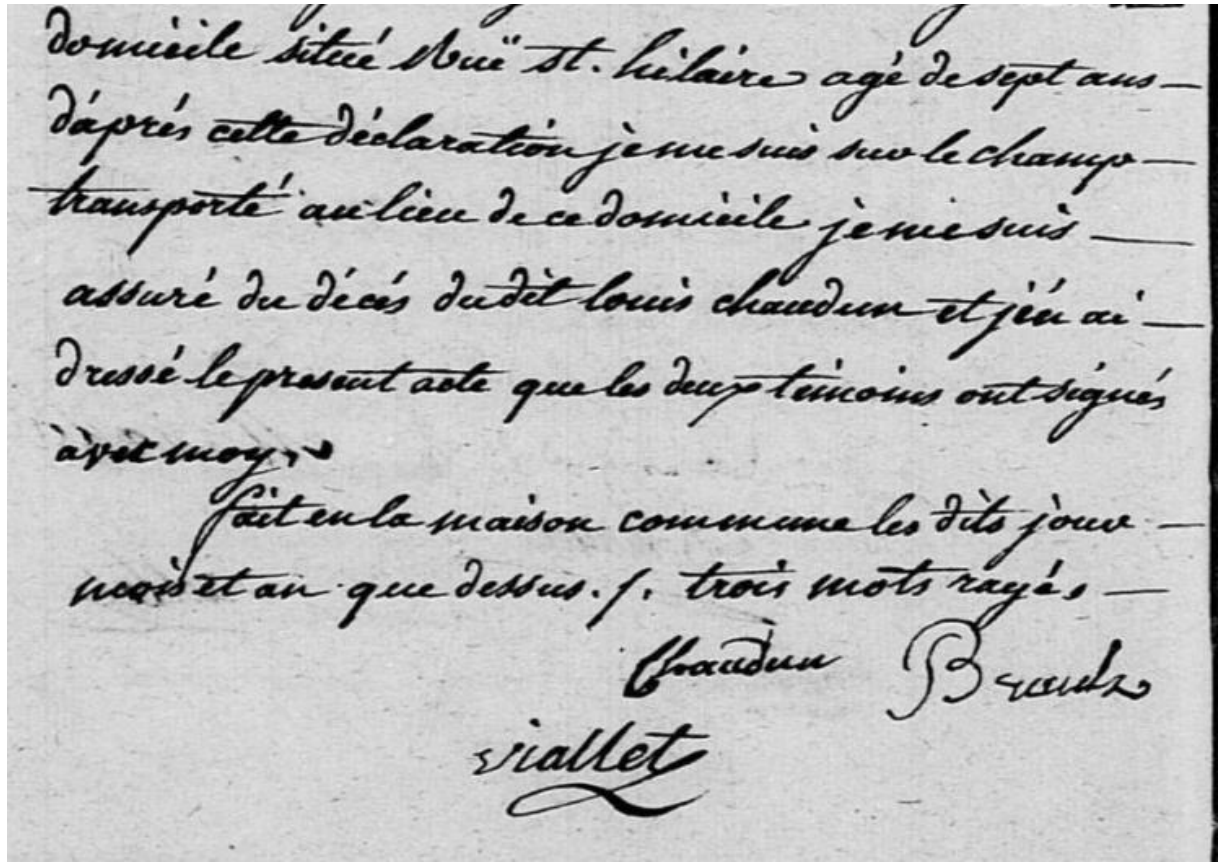

domicile situé Rue St. hilaire agé de sept ans
d'après cette déclaration je me suis sur le champ
transporté au lieu de ce domicile je me suis
assuré du décés dudit louis chaudun et j'en ai
dressé le present acte que les deux temoins ont signés
avec moy.

fait en la maison commune les dits jour
mois et an que dessus. /. trois mots rayés

Chaudun Braup

viallet

L'acte de décès, entre 1793 et 1805 2/2



AUJOURD'HUI vingt deux ventose l'an V de la République française, une et indivisible, a onze heures du matin nous gedeon charles-hubert pergaud agent municipal de la commune de saint prest la pleine sur la déclaration qui nous a été faite par Leonard Labrousse cultivateur agé de soixante huit ans demeurant au lieu de vieille ville et par jean galateaux aussi cultivateur agé de vingt quatre ans demeurant au lieu des gazons en cette commune que marie mammet veuve de feu Leonard Labrousse agée de quarante quatre ans est décédée hier à dix heures du soir au lieu de vieille ville en cette commune nous nous sommes transportés, assisté des déclarans, dans la maison de marie mammet où nous nous sommes rendus certains du décès de ladite marie mammet veuve de feu Leonard Labrousse ~~fils de~~ qui était natif du lieu de sauzet commune de beuvent de tout quoi nous avons fait acte. Nous avons interpellés les citoyens Leonard Labrousse et jean galateaux présens, de signer; ils ont déclaré ne savoir et avons signé ~~avec~~ Pergaud

ARCHIVES DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE PROPRIETE PUBLIQUE

Médiathèque AUVERS-SUR-OISE

L’acte d’inhumation, avant la révolution

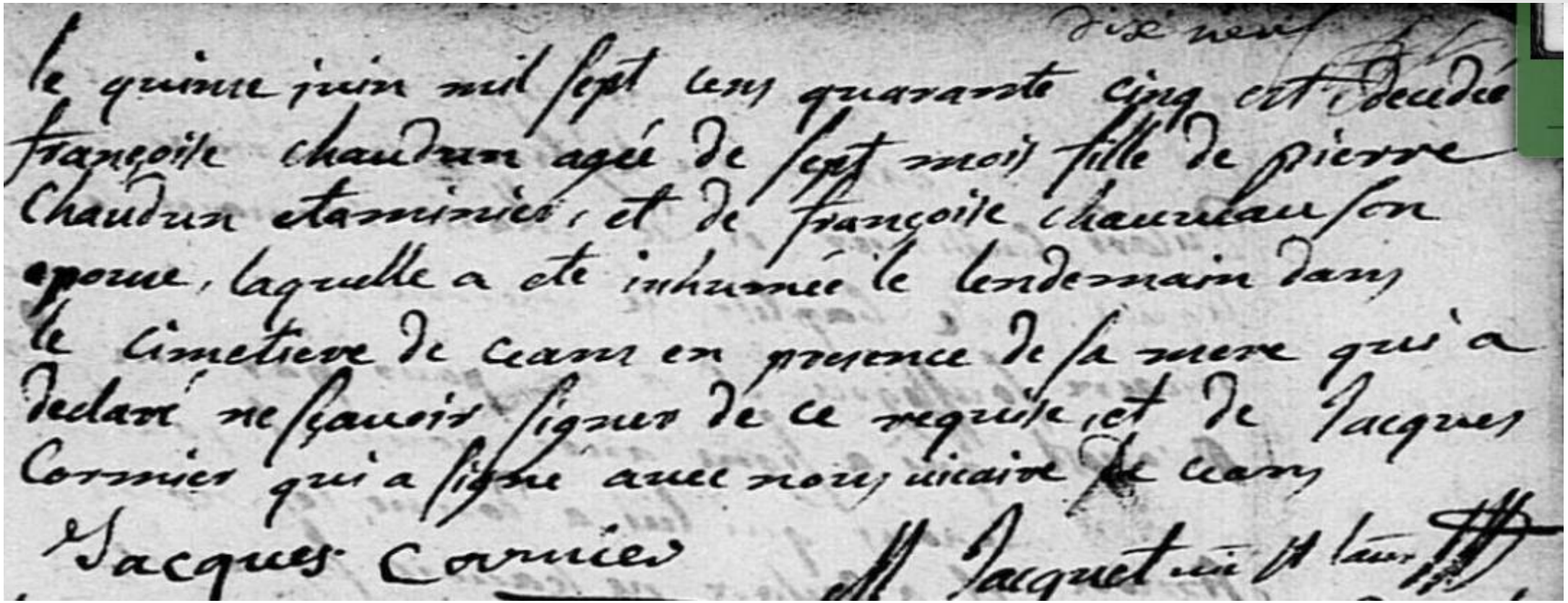
le quinze juin mil sept cent quarante cinq est décédé
françoise chaudun agée de sept mois fille de pierre
Chaudun etamnier, et de françoise chaudeau son
epouse, laquelle a été inhumée le lendemain dans
le cimetiere de ceans en presence de sa mere qui a
declaré ne sçavoir signer de ce requis ainsi de Jacques
Cornier qui a signé avec nous vicaire de ceans
Jacques Cornier

L'acte d'inhumation, avant la révolution 1/2

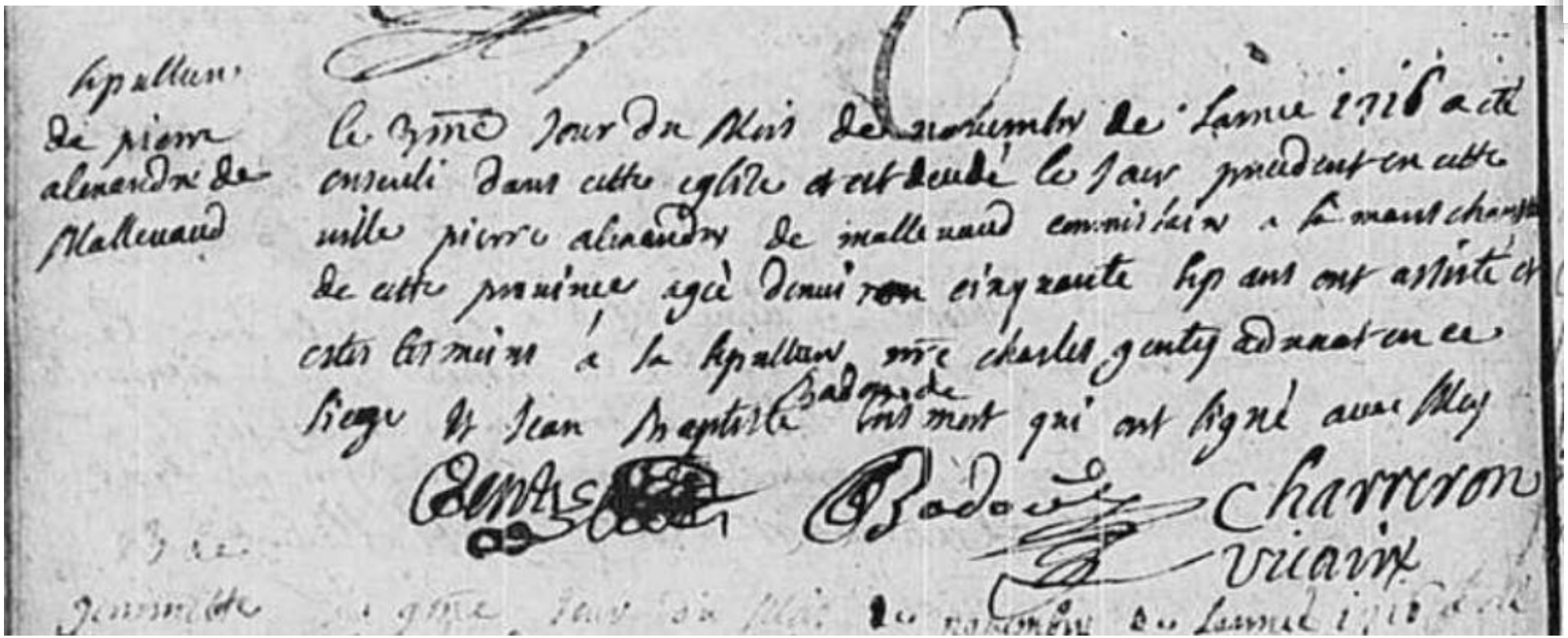

L’acte d’inhumation, avant la révolution 2/2

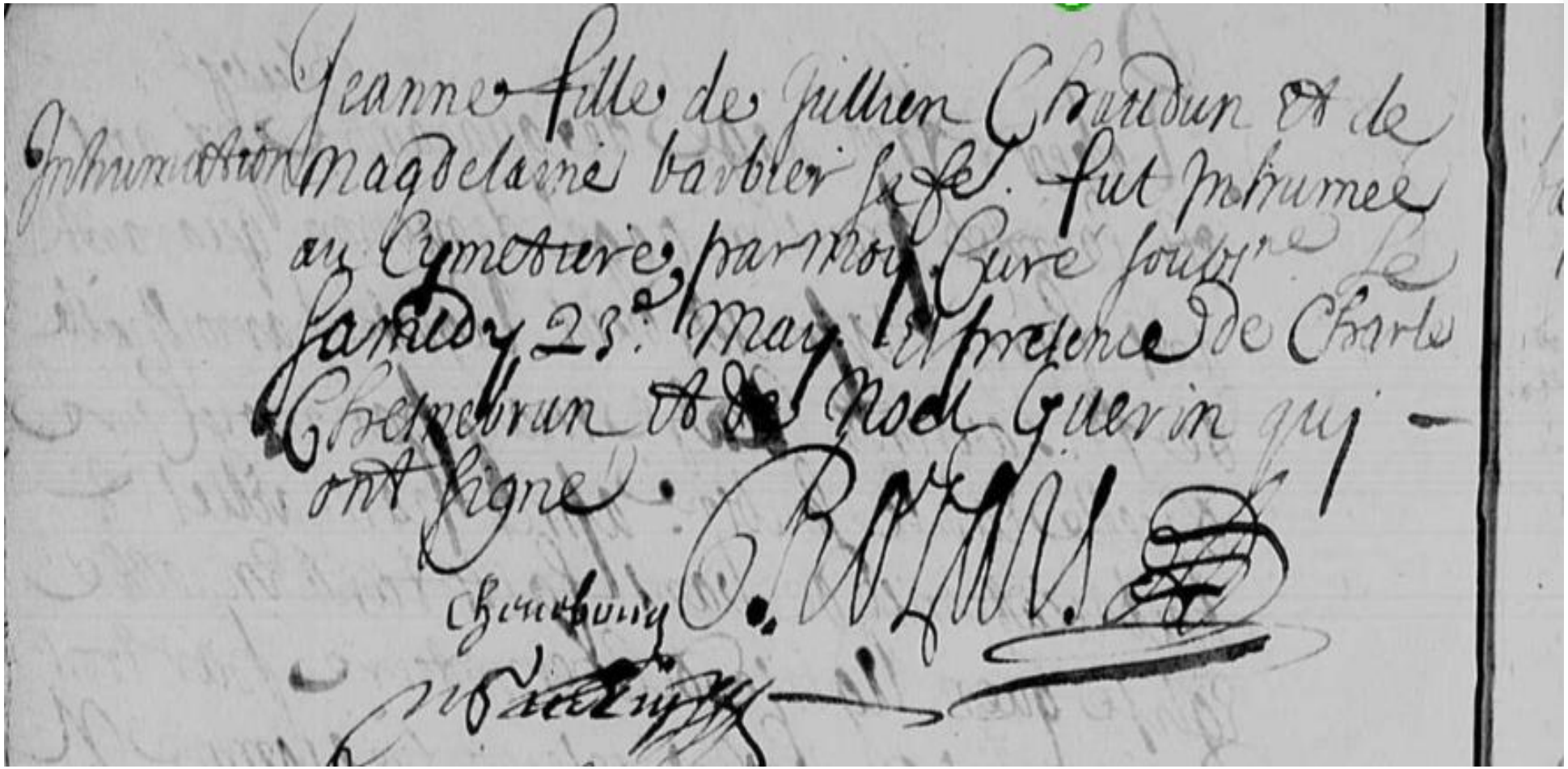
Inhumation

Jeanne fille de Jullien Chaudun et de
Magdelaine barbier sa fe. fut inhumée
au Cymetiere par moy Curé soubsne. Le
samedy 23e. May en presence de Charle
Chesnebrun et de Noel Guerin qui
ont signé.

Chesnebrun

Rozais

Retour

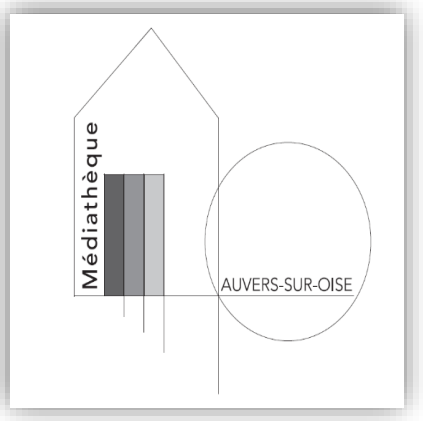

Les actes d'état-civil

Naissance - baptême

L'acte de naissance, après 1805 1/2

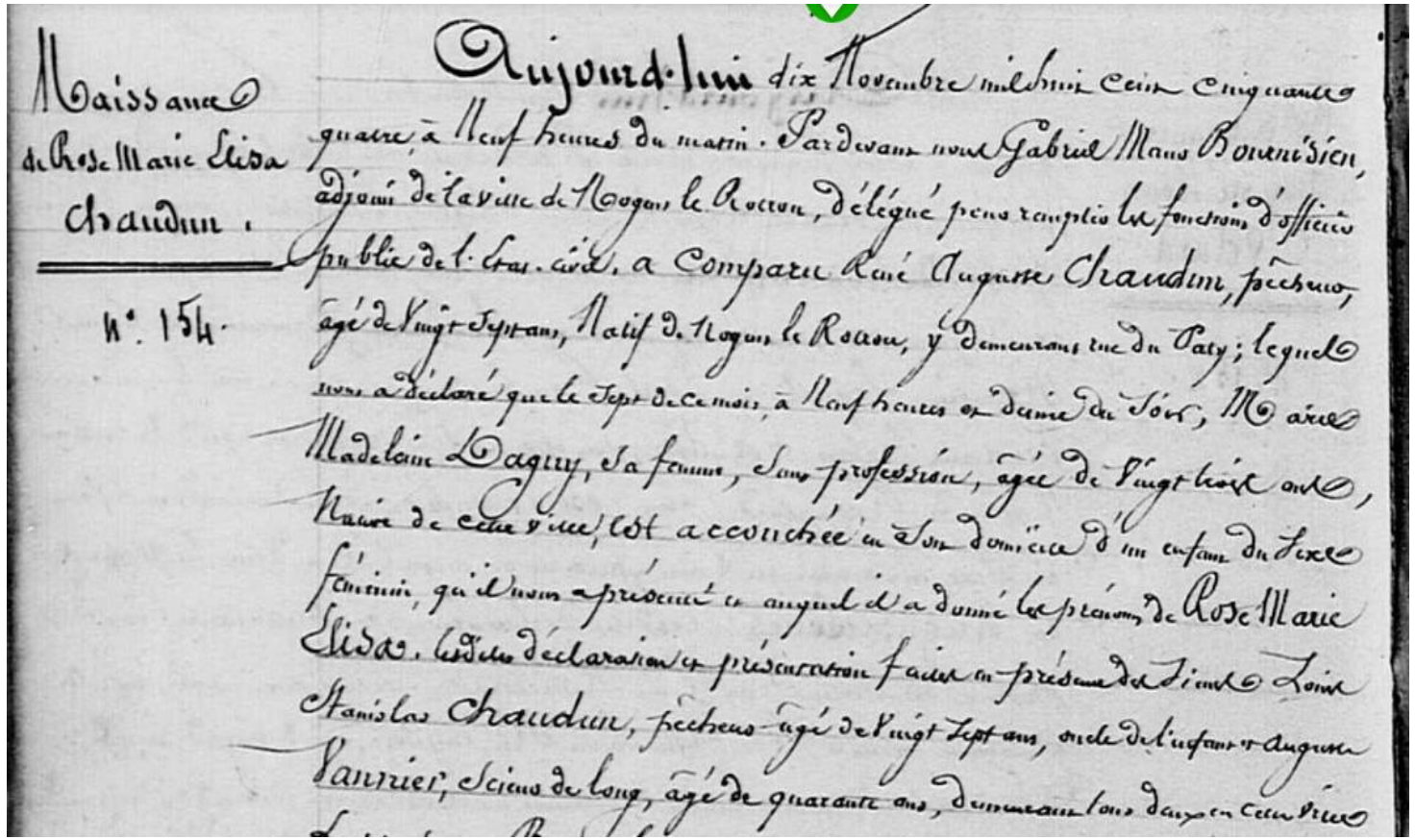

Naissance de Rose Marie Elisa Chaudun.

N°. 154.

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent cinquante quatre, à neuf heures du matin. Pardevant nous Gabriel Marie Bonnissien, adjoint de la ville de Nogent le Rotrou, délégué pour remplir les fonctions d'officier public de l'état civil, a comparu René Auguste Chaudun, pêcheur, âgé de vingt sept ans, natif de Nogent le Rotrou, y demeurant rue du Paty; lequel nous a déclaré que le sept de ce mois, à neuf heures du soir, Marie Madeleine Dagny, sa femme, sans profession, âgée de vingt huit ans, native de cette ville, est accouchée en sa demeure d'un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Rose Marie Elisa. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Louis Stanislas Chaudun, pêcheur, âgé de vingt sept ans, oncle de l'enfant et Auguste Vannier, sciens de long, âgé de quarante ans, demeurant tous deux en cette ville

1. Date et heure de l'acte
2. Lieu et officier d'état-civil
3. Informations sur le déclarant
   Profession, lieu de résidence, âge
4. Identification de l'épouse et du lieu et des date et heure de la naissance
5. Les témoins

L’acte de naissance, après 1805 2/2

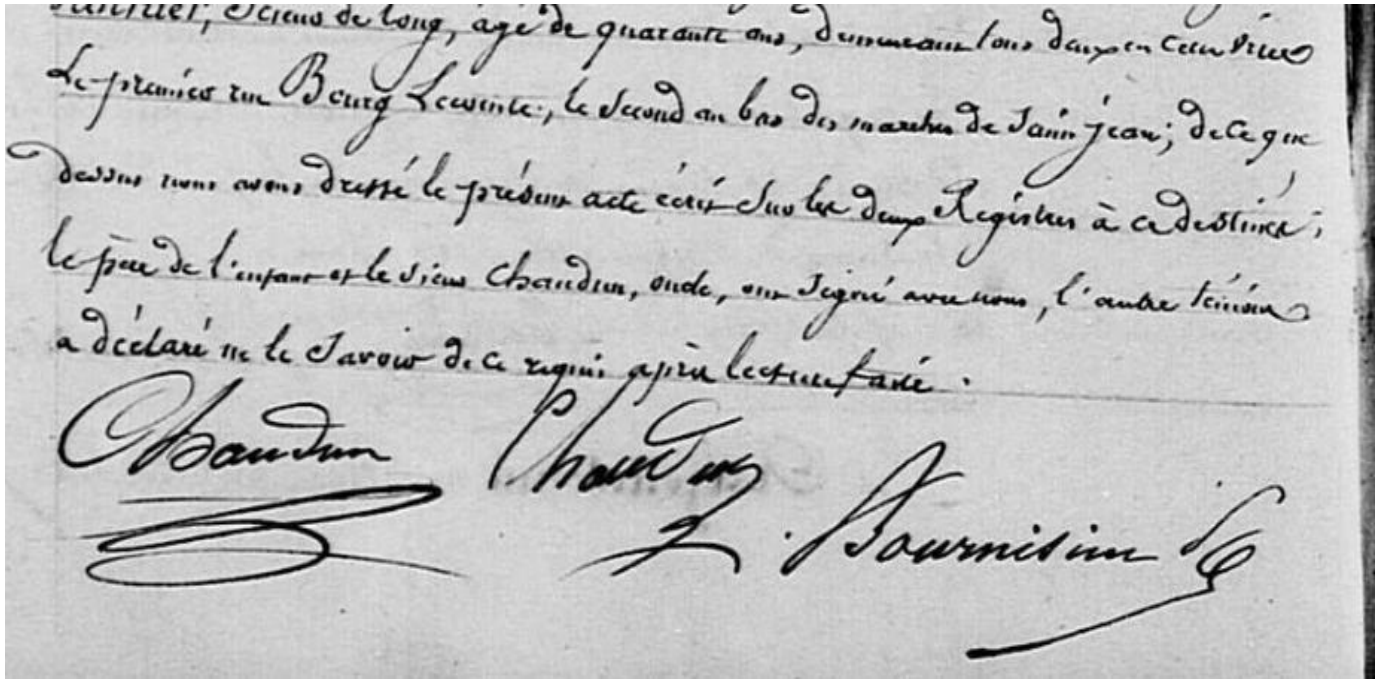

1. Informations sur les témoins:Profession, lieu de résidence, âge

2. Signatures

L'acte de naissance, entre 1793 et 1805

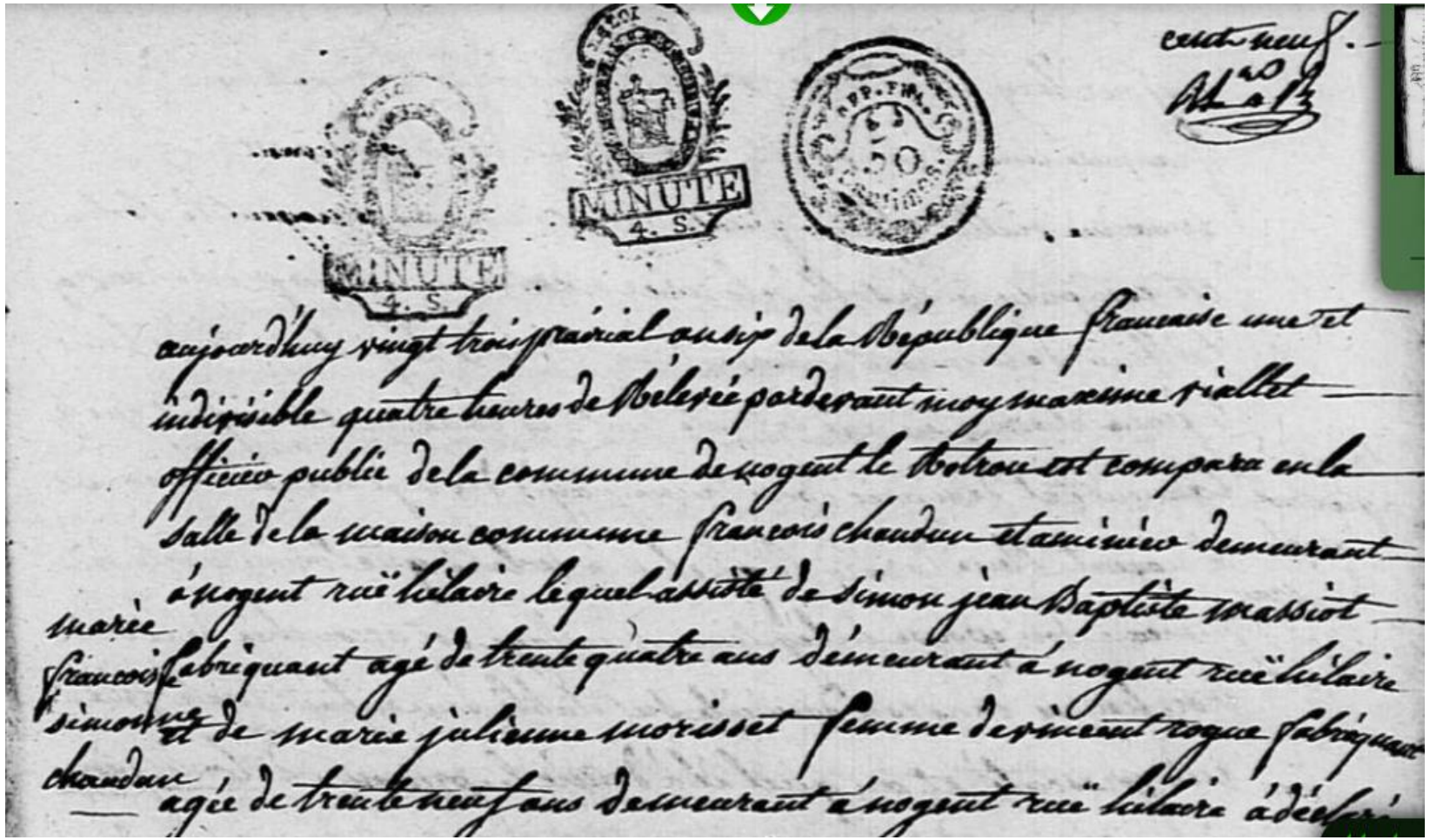

1. Date et heure de l'acte, calendrier républicain
2. Lieu et officier d'état-civil
3. Informations sur le déclarant et les témoins: Profession, lieu de résidence, âge
4. Identification de l'épouse et du lieu et des date et heure de la naissance
5. Les témoins

L'acte de naissance, entre 1793 et 1805 2/3

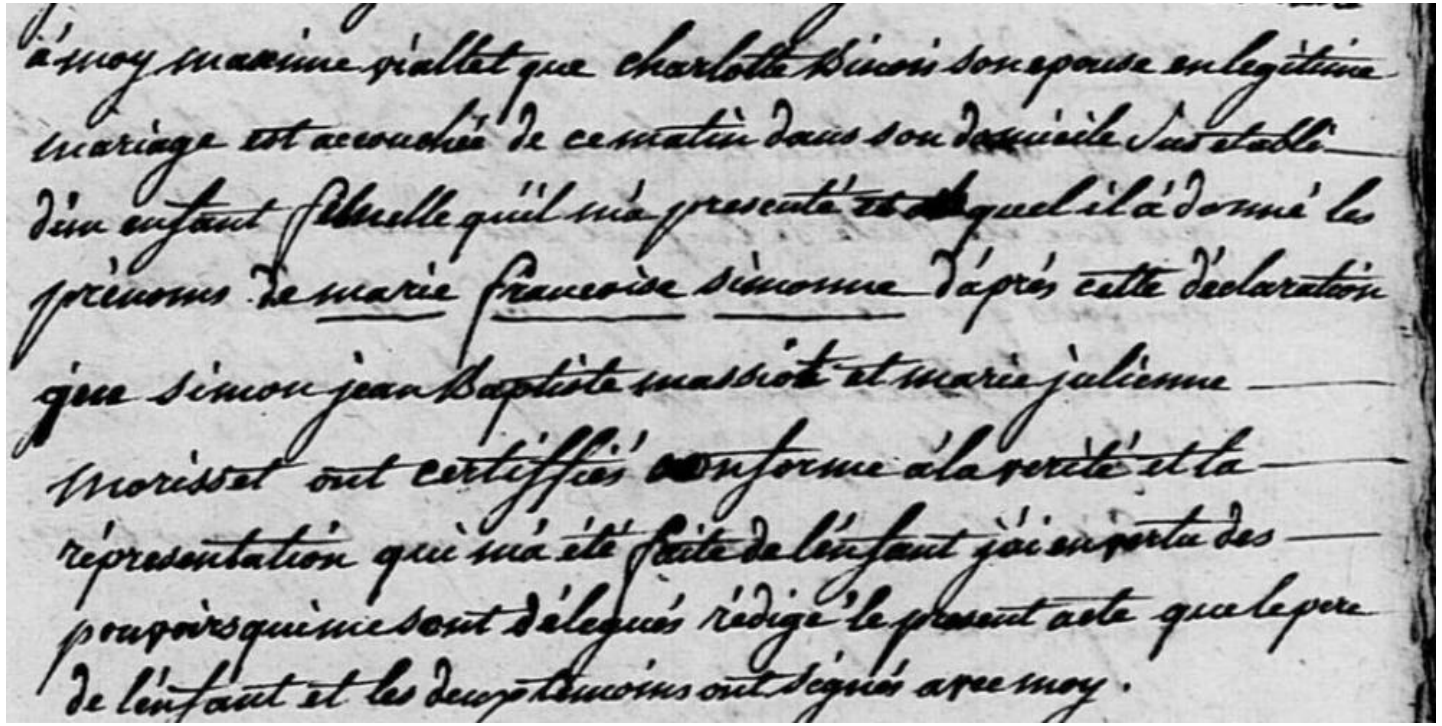

à moy maxime giallet que charlotte Bisois son epouse en legitime
mariage est accouchée de cematin dans son domicile un enfant
d'un enfant femelle qu'il m'a presenté et auquel il a donné les
prénoms de marie françoise simonne d'après cette declaration
que simon jean Baptiste massiot et marie julienne
morisset ont certifiés conforme à la verité et la
représentation qui m'a été faite de l'enfant j'ai inscrit des
pouvoirs qui me sont delegués rédigé le present acte que le pere
de l'enfant et les deux temoins ont signés avec moy.

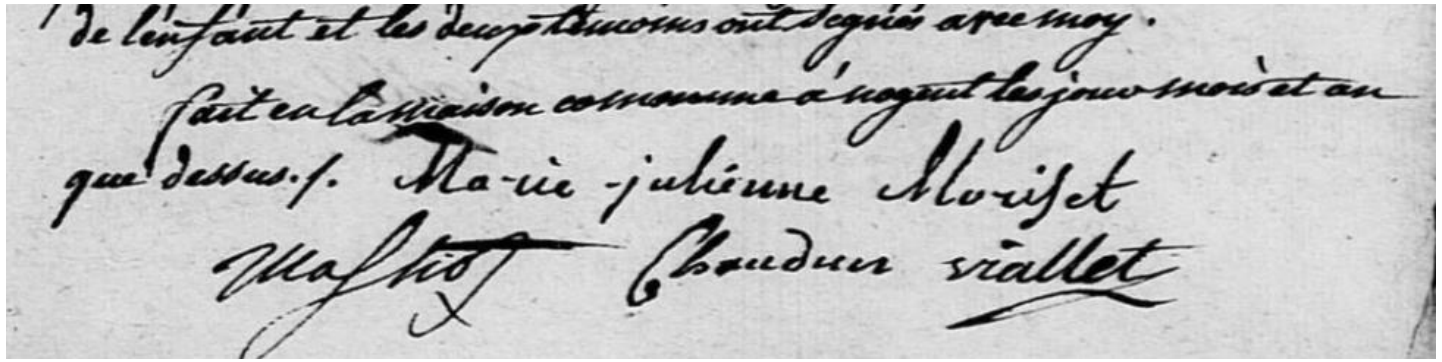

de l'enfant et les deux temoins ont signés avec moy.
fait en la maison commune à nogent les jour mois et an
que dessus. f. Ma-rie -julienne Morisset
Massiot Claudine giallet

1. Identification de l'épouse et du lieu et des date et heure de la naissance
2. Les témoins
3. Signatures

L'acte de naissance, entre 1793 et 1805 3/3

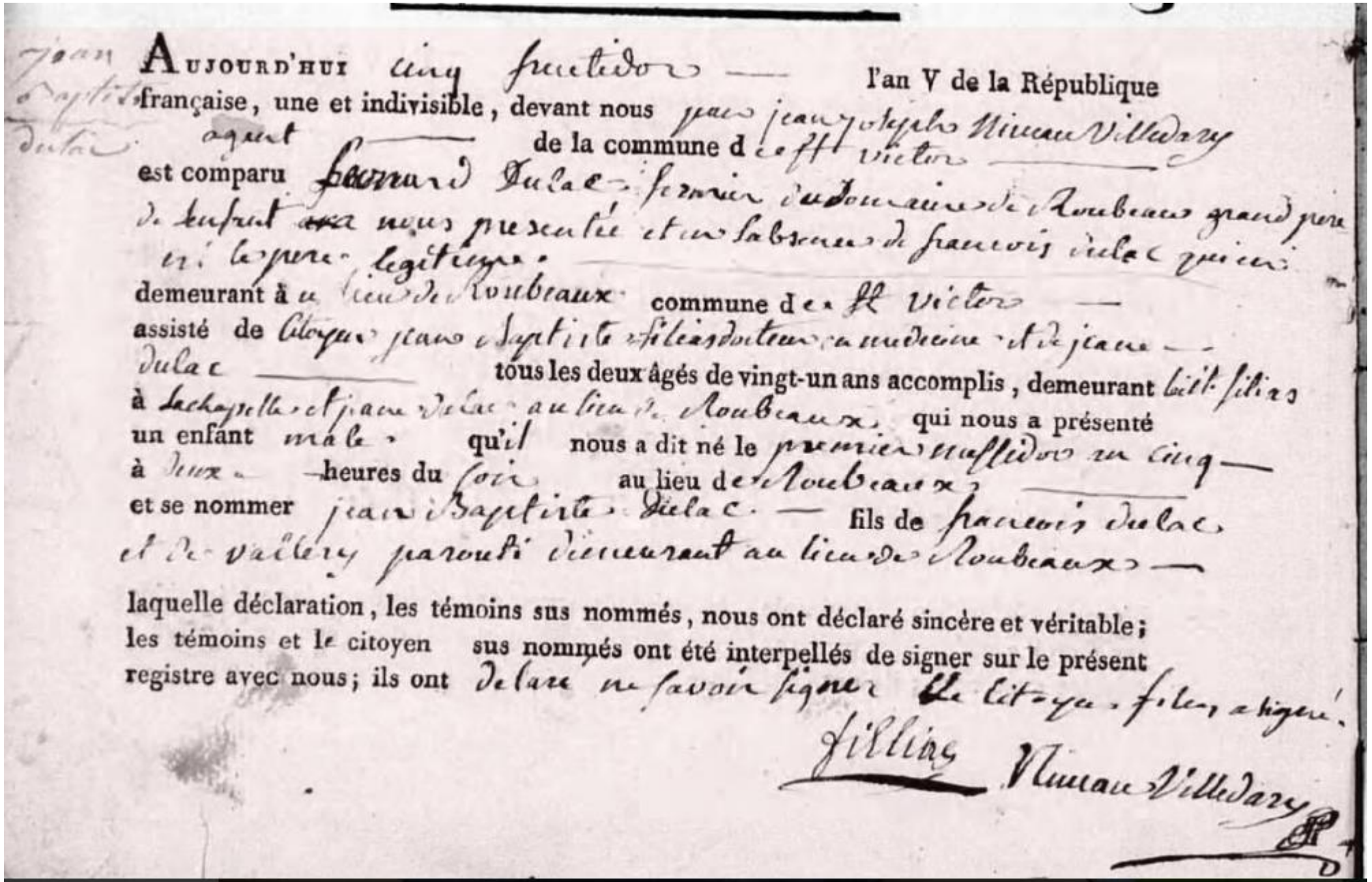

Jean Baptiste Dulac

AUJOURD'HUI cinq fructidor — l'an V de la République française, une et indivisible, devant nous jean jean joseph Nineau Villedary agent de la commune de St Victor est comparu Leonard Dulac fermier du domaine de Roubeaux grand pere de l'enfant ~~ava~~ nous presentée et en l'absence de francois dulac qui en est le pere legitime.

demeurant à au lieu de Roubeaux commune de St Victor — assisté de Citoyen jean Baptiste filias docteur en medecine et de jeane dulac tous les deux âgés de vingt-un ans accomplis, demeurant lait filias à Lachapelle et jeane dulac au lieu de Roubeaux qui nous a présenté un enfant male qu'il nous a dit né le premier messidor au cinq à deux heures du soir au lieu de Roubeaux et se nommer jean Baptiste Dulac — fils de francois dulac et de vallery parouti demeurant au lieu de Roubeaux —

laquelle déclaration, les témoins sus nommés, nous ont déclaré sincère et véritable; les témoins et le citoyen sus nommés ont été interpellés de signer sur le présent registre avec nous; ils ont declaré ne savoir signer le citoyen filias a signé.

Filliac Nineau Villedary

L’acte de baptême, avant la révolution

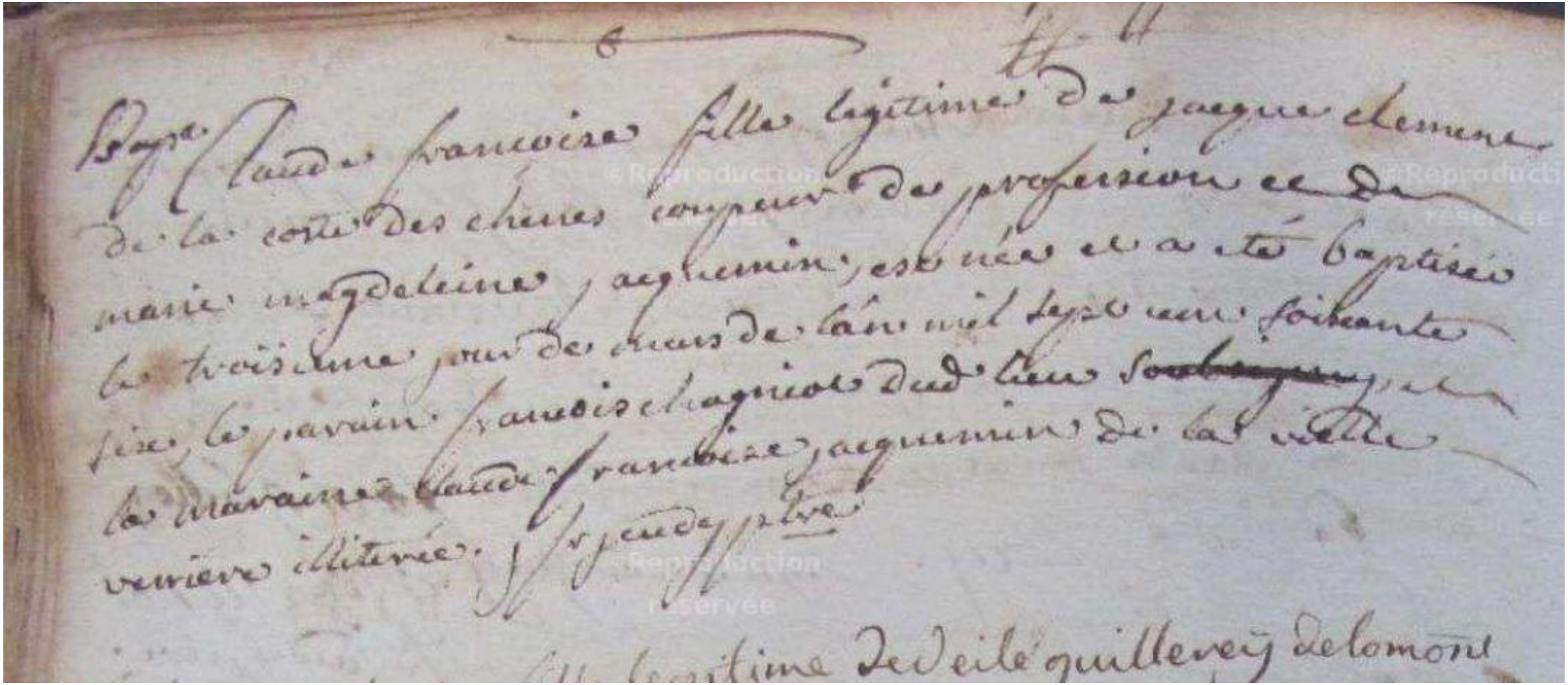

L’acte de baptême, avant la révolution

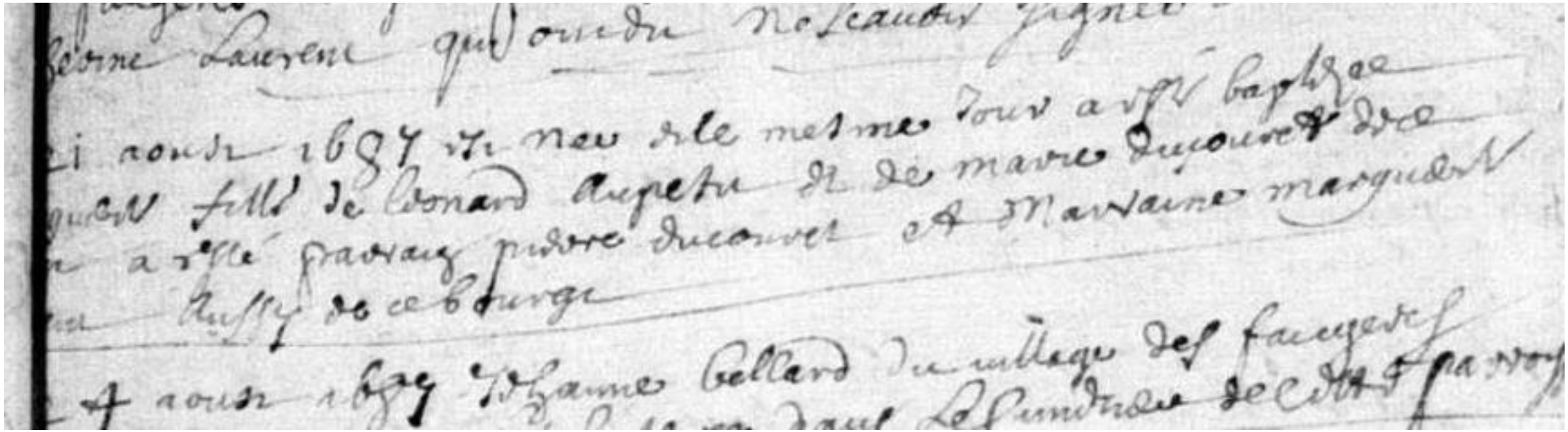

L’acte de baptême, avant la révolution

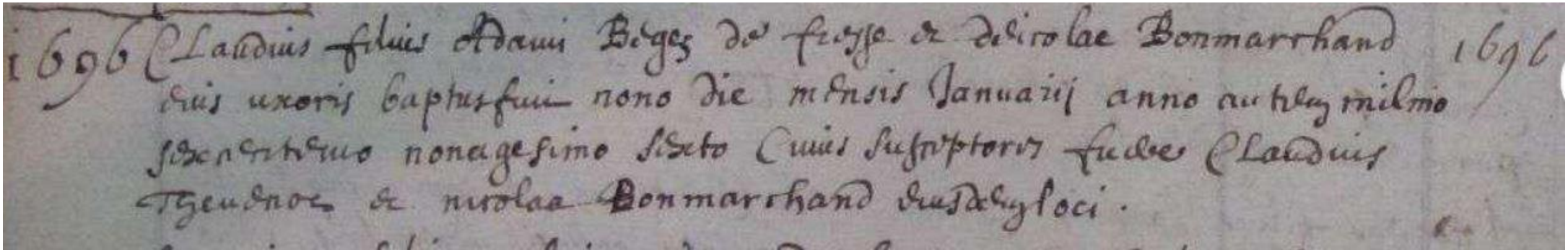
1696 Claudius filius Adami Beges de fresse et dericolae Bonmarchand 1696
eius uxoris baptus fuit nono die mensis Januarij anno autem millimo
sexcentesimo nonagesimo sexto cuius susceptores fuere Claudius
Theuenot et nicolae Bonmarchand eiusdem loci.

Exemple de la Haute-Saône. Le texte n’est pas en français

Retour